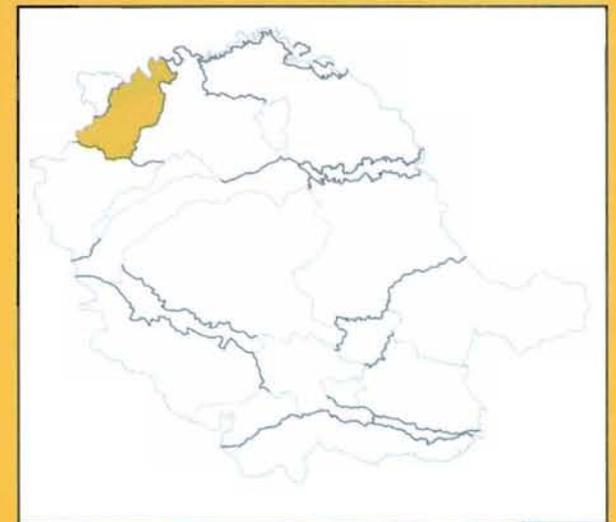
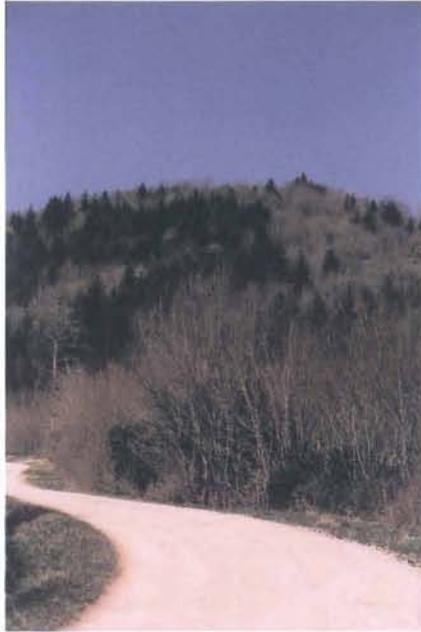




PAYSAGES DE COLLINES

Le massif de la Grésigne et des causses associés





Entre Causse du Quercy et plateau cordais, le massif de la Grésigne, aux ambiances boisées, constitue un espace aux paysages originaux. Recouverts dans sa partie centrale par la forêt domaniale de Grésigne vers l'Est, un assemblage de petits plateaux calcaires (Roussayrolles, Milhars, Vaour) offrent d'agréables ambiances champêtres et verdoyantes.

L'armature géologique de cet espace permet de comprendre comment s'articulent les paysages. **Les formations de grès aux tons ocres sont ceinturées par une large bande de terrains calcaires secondaires.** Ces différences géologiques impriment dans le paysage des variations de couleurs et de types de végétations.

Dans la partie centrale, la forêt domaniale recouvre tout l'espace. Essentiellement composée de taillis de chênes, de hêtres, de châtaigniers, la forêt s'étale sans interruption sur **des collines gréseuses**. Les résineux, aisément repérables, dessinent des carrés aux limites nettes. Coiffant une colline, ou s'intercalant dans les feuillus, ils se montrent discrets et restent minoritaires.

Les **nombreuses pistes forestières** qui irriguent

la forêt domaniale sont enserrées dans la végétation et les ouvertures vers des horizons lointains sont rares. L'exploitation de la forêt est ancienne (elle a servi à la production de charbon de bois, à la fabrication d'étais pour les galeries de mines). Dès le XVII^e s, par décision royale, elle était ceinturée par un muret afin d'en fixer les limites et de prévenir les pillages. Aujourd'hui, on retrouve encore quelques traces de ce mur d'enceinte.

Au contact de la forêt, de nombreux hameaux, fermes isolées, bourgs, avec leur finage de grandes prairies pâturées, forment d'agréables clairières verdoyantes. **L'élevage bovin** est la forme agricole exclusive. Depuis quelques temps, le **cheval** se rencontre fréquemment sur les prairies.

A la retombée du massif, les ambiances deviennent caussenardes. Les chênes rabougris, les pelouses sèches, le buis et le genévrier prennent le relais et tranchent avec la grande forêt de Grésigne. C'est là que le recul de l'agriculture est le plus visible. L'abandon des parcours ovins a conduit à l'enfrichement et à l'abandon de ces espaces.

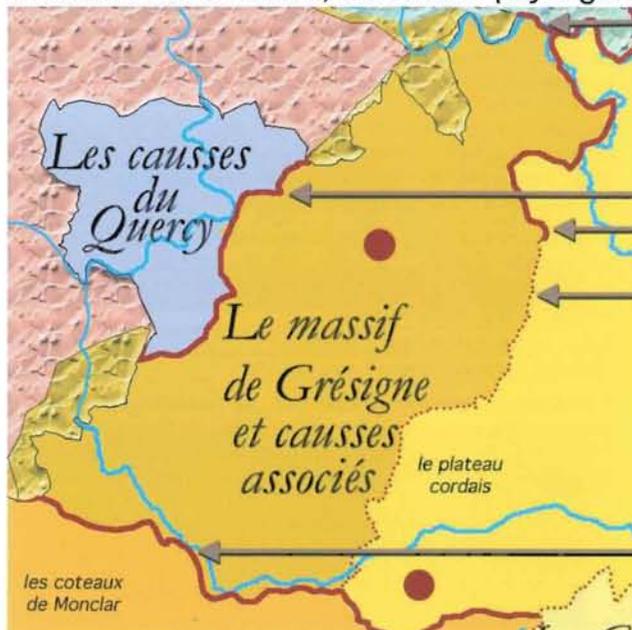
En redescendant vers la plaine, la série de bourgs installées sur la retombée orientale



du massif (Tonnac, Campagnac, Itzac, Sainte-Bauzile) **marque les confins Nord du vignoble de Gaillac.** Dès que l'on quitte la forêt, la lente descente sur les terrains calcaires, orientés Sud, s'accompagne d'agréables paysages de polycultures et de viticulture bien dessinés et ordonnés. La retombée vers la Vère est plus brutale et est jalonnée par plusieurs sites et villages spectaculaires (site perché de Puycelsi, village de Larroque au pied de sa falaise, Bruniquel et son château en Tarn-et-Garonne).

Le massif de la Grésigne ajoute à la complexité de l'organisation des paysages du Nord-Ouest du département (enclave originale aux formes agricoles silvo-pastorales). Trop souvent associés uniquement à la forêt, les paysages du massif de la Grésigne sont complexes, hétéroclites mais conservent néanmoins une certaine cohérence grâce au maintien de pratiques agricoles extensives.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



La vallée de l'Aveyron forme une limite claire avec les plateaux calcaires (souvent très boisés) qui précèdent la Grésigne (Milhars, Roussayroles, Vaour).

D'est en ouest, le ruisseau du Bomic puis l'Aveyron séparent les deux blocs des causses d'Anglars et du frau de Penne des hauteurs de Grésigne et de Vaour. Les pentes boisées ouvertes de prairies du "terrefort" de Grésigne créent la transition entre ces deux espaces.

Entre Milhars et Tonnac, de grands versants forestiers barrent les paysages de la vallée du Cérou et précèdent les petits causses de Vaour et Roussayroles.

Plus au Sud, la limite est plus ténue. Les ambiances calcaires sur les deux entités se confondent. Cette limite est d'autant plus imprécise que la vigne, largement présente à ce niveau du plateau cordais, remonte largement sur les premières pentes de la Grésigne.

Au sud, la vallée de la Vère constitue une limite franche, si quelques lambeaux de causses (pelouses, falaises, chênes) ne venaient pas s'intercaler dans cet espace de transition avec les coteaux de Monclar.



LE MASSIF DE LA GRESIGNE ET DES CAUSSES ASSOCIÉS	
Caractère compact du massif forestier et identification assez nette de ses contours. Amphithéâtre forestier	Gestion forestière (modes de gestion durable des peuplements) Valeur d'image du massif (paysage, histoire, faune, flore)
Peuplement feuillu d'apparence relativement homogène présence de parcelles de résineux. Caractère spécifique des abords avec rapport forêt / espaces cultivés - Espaces agricoles à l'est et au sud, lambeaux de causses au nord et à l'ouest	Préservation et gestion des espaces ouverts
Caractère intimiste des paysages forestiers (rôle des pistes et des petites routes d'accès. Vues et perspectives relativement fermées	Valorisation et entretien des pistes forestières et routes d'accès
Forêt exploitée depuis longtemps	Gestion et ouvertures de vues gestion forestière
Valeur patrimoniale du mur d'enceinte	Valorisation de cette limite ancienne
- l'élevage bovin est l'unique forme agricole	Gestion agricole
Transition progressive au nord-est par l'assemblage des petits plateaux calcaires et la retombée sur les vallées du Cérou et de l'Aveyron.	Préservation de cet agencement paysager
Paysages marqués par l'assemblage de pelouses, cultures et chênaies	
Contacts nord : paradoxe de la proximité forêt gérée, jardinée et espaces caussenards en situation précaire (friches, espaces en cours d'abandon)	Gestion des espaces sensibles
Valeur patrimoniale et de la vallée de Bonnan, espace naturel sensible	
En redescendant vers la plaine , une série de bourgs marque les confins Nord du gaillacois	Gestion de l'urbanisation
Caractère champêtre de la zone de terrefort au nord du massif (prairies, bocage, assemblage bois / prés	Maintien de ces paysages ordonnés
Qualité des paysages de transition sur la vère (puicelsi, Larroque, gorges de la vère), contact avec vallée de la vère par petits plateaux caussenard	Développement de la découverte de ces sites Gestion des espaces sensibles
dualité agriculture - forêt	

PAYSAGES DE COLLINES

le plateau Cordais





Entre ambiance caussenarde et paysage de collines, le plateau cordais véhicule les images d'une campagne aux formes et à l'atmosphère encore traditionnelles. Les pratiques agricoles, la forte identité architecturale, les nombreux châteaux et sites historiques ont forgé un paysage très typé, aisément identifié et qui favorise un certain attrait touristique.

De nombreux ruisseaux et rivières ont évidé ce vaste plateau calcaire formant **un relief de collines aux altitudes constantes et aux surfaces faiblement ondulées**. Cette topographie tabulaire, rarement accidentée, donne à l'observateur un grand nombre de points de vue très divers. Le regard progresse de collines en collines, de vallons en vallons. Le jeu de couleurs entre cultures et prairies, l'agencement du parcellaire, des bosquets, du bâti, le réseau de petites routes et chemins composent un **paysage fin, subtil, dessiné à petite échelle**. Le plateau cordais offre l'image d'un paysage particulièrement vivant.

Le substrat calcaire influence et marque ce paysage. Conférant une **grande luminosité** au lieu, il détermine le style du bâti. La **maison typique construite avec cette pierre blanche, coiffée par les toits de tuiles canals est caractéristique**. Très ouverte sur l'extérieur, elle s'impose à tous les regards car elle est implantée sans écran visuel sur la mosaïque des champs. Les belles demeures, quand elle sont restaurées et reconverties en hébergements touristiques, font l'objet de tous les soins.

Sur le parcellaire des champs, **les sols sont pierreux**, les clapas en bordure de champ rappellent l'omniprésence du calcaire. Les pentes aux faibles potentiels agronomiques sont le domaine des pelouses sèches piquetées de genévriers. Elles rappellent les ambiances végétales caussenardes.

Les routes qui cheminent à la rupture des plateaux sont souvent soulignées par un affleurement du **banc calcaire**. Les murets de pierre, la présence

du chêne pubescent, la rareté de l'eau dans le paysage rappellent que les causses du Quercy ne sont pas si loin...

Gardien de **formes agricoles traditionnelles**, le plateau n'en offre pas moins des visages multiples suivant les lieux et les saisons. Néanmoins, des modifications agricoles importantes s'imposent aujourd'hui dans le paysage. Globalement, les espaces agricoles s'équilibrent entre cultures et prairies. Les vallons sont les lieux où se perpétuent les paysages organisés autour de la prairie en fond de vallée, des cultures sur les premières pentes. **Bosquets boisés, pelouses sèches et friches** prennent place sur les pentes les plus affirmées. Dans ces ambiances jardinées, **quelques parcelles de vignes** rappellent l'ancienne extension du vignoble. En revanche, sur les plateaux à la topographie régulière, les **pratiques agricoles plus modernes ont épuré les larges horizons en gommant les anciennes structures bocagères** (Virac, Milhavet, Donnazac, Frousseille). Vers le Sud, les grandes cultures laissent la place aux vignobles pour composer un paysage organisé.

Cette dominante agricole très ouverte est particulièrement sensible aux rythmes saisonniers. Ainsi les ambiances sont fortement influencées par les successions culturales (labours et semences hivernales, premières pousses verdoyantes du printemps, sécheresse estivale, teintes rougeoyantes du vignoble à l'automne).

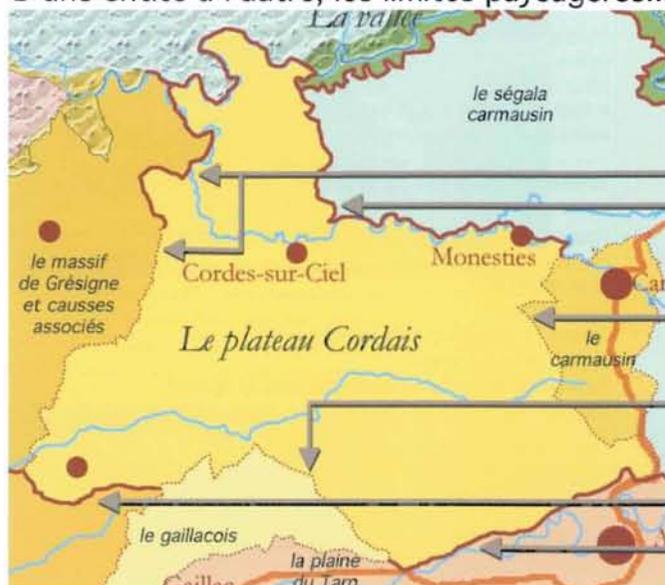
À la rupture du plateau, **les sites en position de belvédère** sont nombreux. C'est là que se sont installés **quantité de châteaux** et de bourgs contemplant les vallées. Les tours carrées, la fréquence des murs aveugles des bâtisses ajoutent à la sensation de position de défense de ces ensembles bâtis sur les hauteurs. Ainsi, la confluence de l'Aurasse avec le Cérou a évidé une large vallée. L'enfoncement des cours d'eau a généré un **relief de serres**. Un chevelu de ruisseaux a isolé des plateaux effilés. Sur la pointe contenue entre les deux cours

d'eau, la cité médiévale de Cordes s'est installée en position dominante. Cette situation en promontoire avancé présente la cité à tous les regards. Dès lors, la silhouette caractéristique du village perché s'instaure en référence et attire l'oeil dans cette large vallée.

Ce paysage forge son identité dans une architecture traditionnelle lumineuse et dans un paysage ouvert offrant un sentiment de liberté et d'espace, ainsi que des vues magnifiques sur les vallées, les villages perchés et les paysages voisins comme la plaine du Tarn et le gaillacois.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Entre Milhars et Tonnac, de grands versants forestiers barrent les paysages de la vallée du Cérou et amorcent les petits causses de Vaour et Roussayroles.

Plus au sud, la limite est plus ténue. Les ambiances calcaires sur les deux entités se confondent. Cette limite est d'autant plus imprécise que la vigne, largement présente à ce niveau du plateau cordais, remonte fortement sur les premières pentes de la Grésigne.

Les limites sont plus floues entre Saint Martin et Bourazel, à l'inverse le Cérou sépare nettement les hauteurs du Ségala carmausin du plateau cordais, entre Campes et Saint Benoît. Les différences de végétation et de bâti y sont très visibles.

Les ambiances urbaines du carmausin viennent se perdre de manière désorganisée dans les paysages agricoles du plateau cordais.

Le passage avec le gaillacois s'effectue sans réelle rupture, c'est la densité de parcelles viticoles qui justifie les différences entre les deux entités.

La présence de la forêt sur les hauteurs de la rive gauche de la Vère marquent une nœue forte avec l'amorce du plateau cordais plus ouvert et ponctué de vignes.

Avec la plaine du Tarn, la limite est franche avec le front de cuesta qui domine le Tarn.



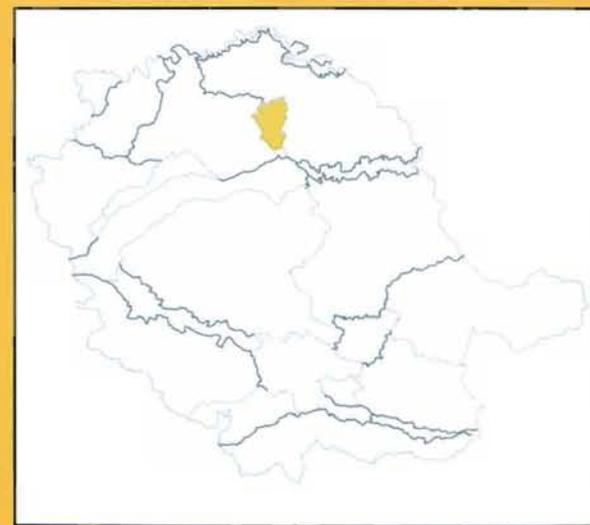
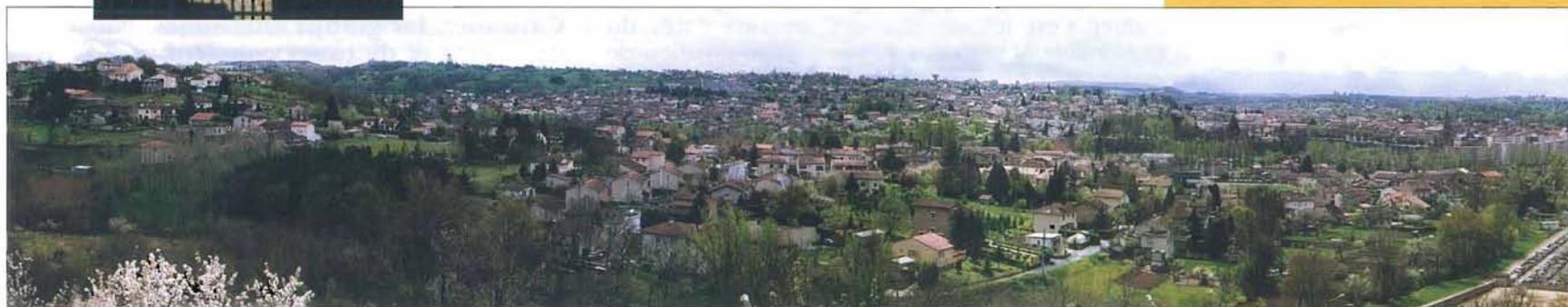
LE PLATEAU CORDAIS	
Aspect tabulaire et petites vallées creusées au cœur du plateau, vignes et cultures sur sols caillouteux, présence du calcaire (couleur), habitat caractéristique et marqué par le matériau (pierre blanche), bois et bosquets, pentes, coteaux et lambeaux de plateaux peuplés de landes à buis et genévriers, pelouses sèches	Préserver l'organisation et l'agencement des éléments qui rendent ce paysage attrayant
Variété de tons et de couleurs (phénologie) variations saisonnières et couleurs pastels	Préservation du paysage viticole
Pentes caussenardes (pelouses sèches, chênes pubescent, rareté de l'eau...)	Maintien et gestion des pelouses sèches et bosquets, gestion de l'enfrichement
Larges perspectives	Maintien de ces paysages ordonnés
Routes valorisantes	Valorisation des vues (bords de routes)
Tendance à la regression des structures bocagères	Préservation voire réhabilitation du bocage et de leurs caractéristiques
Partie sud typée par le vignoble.	
Position des villages, hameaux et batisses en belvédère sur rebord de plateau ou "posé" au milieu des champs	Valorisation de ces sites (tourisme, sensibilisation et découverte du paysage)
Tendance à l'enfrichement des terrains marginalisés,	Maitrise de l'enfrichement des landes et sous-bois
Intérêt des sous-bois de chênes	Gestion forestière et des espaces sensibles
Éléments de caractère et de typicité (murets, cabanes, pigeonniers, puits) dont certains menacés de ruine	Préservation et valorisation des éléments à caractère patrimonial
Qualité de points de vue intéressants : hauteurs au-dessus de Cordes, vallée Vère...	Valorisation de ces sites (tourisme, sensibilisation et découverte du paysage)
Qualité des petits vallons adjacents à la dépression de Cordes	Maintien de la qualité paysagère des petits vallons creusés au cœur du plateau (lutte contre l'enfrichement)

dualité tourisme - agriculture



PAYSAGES DE COLLINES

le Carmausin





L'ancien bassin houiller de Carmaux, entre Ségala et plateau cordais, se singularise par des paysages industriels et urbains. L'activité minière a laissé de nombreuses traces et a recomposé un paysage tout à fait typique, tranchant avec les zones rurales du Nord du département.

Les paysages rencontrés sont le produit d'une **monoactivité industrielle** lourde qui, sur une période de plus de 150 ans, a forgé un pôle industriel et urbain aux formes particulières. Originellement situé dans la **dépression périphérique intercalée entre le plateau cordais à l'Ouest et les contreforts du Ségala à l'Est**, l'ancien bassin minier s'est installé sur des terrains datés du carbonifère et riches en houille. Cette situation de cuvette est maintenant gommée par la masse urbaine et l'étalement de l'agglomération carmausine. Seuls quelques points de vue depuis la cuesta de Blaye-Les Mines ou sur les premières hauteurs du Nord permettent de prendre du recul et d'observer la dépression dans son ensemble.

L'**activité houillère**, aujourd'hui complètement arrêtée, a **profondément modelé les paysages du carmausin**. Les traces de cette activité révolue se retrouvent en de multiples lieux. L'emprise des activités minières s'étendait essentiellement au Sud de Carmaux où étaient installés le puits de la Tronquié et un important complexe de traitement et de

transport du charbon. Ce vaste espace est maintenant à l'abandon. Seules les plates-formes de stockage des déchets miniers aux ambiances lunaires rappellent ce passé industriel encore proche. **L'exploitation minière est aussi à l'origine d'un urbanisme et de particularités propres à l'organisation spatiale des bassins houillers traditionnels**. Les limites urbaines sont parfois impossibles à repérer tant l'urbanisation est éclatée. L'urbanisation rapide, au rythme de la croissance de l'extraction de la houille, fut souvent chaotique et, dans le tissu urbain, les secteurs industriels se mêlent indifféremment aux quartiers résidentiels. **A Carmaux, les grands ensembles, constitués de barres et de tours construites à l'après guerre, s'effacent peu à peu au profit d'habitats collectifs "à dimensions plus humaines"**.

Les nombreuses cités minières construites autour des puits, réparties sur les communes de Carmaux, de Saint-Benoit-de-Carmaux, Blaye-les-Mines et de Cagnac-les-Mines, rappellent, par leur organisation rigoureuse et systématique, les coronas de Lorraine ou du Nord et **offrent un caractère fort à certains quartiers urbains**.

Certains de ces ensembles présentent des **qualités urbaines intéressantes**. La cité de Fontgrande à Saint-Benoit-de-Carmaux, en particulier, offre une organisation tout à fait harmonieuse entre

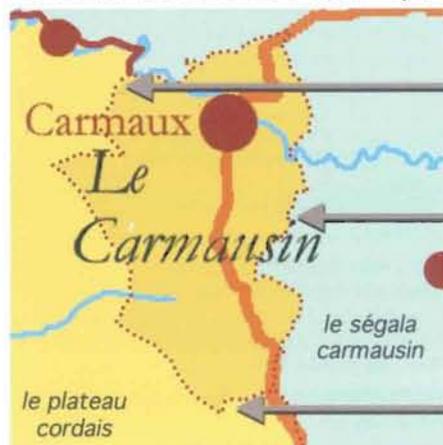


le bâti, les potagers accolés aux maisons et l'espace public bien dessiné.

Les paysages du carmausin sont aujourd'hui en pleine mutation et en évolution très rapide. La crise industrielle et sociale, qui a touché le bassin minier, a laissé de profondes traces (friches industrielles, cités minières et logements sociaux abandonnés, multiplication des espaces résiduels...). Le classement du territoire en pôle de reconversion industrielle a permis de redessiner un "projet de redéploiement économique du carmausin" qui contribuera à la création de nouveaux paysages (aménagement de zones d'activités, nouveau schéma routier, projet d'envergure lié au site de la Grande Découverte).

Cette politique volontariste de réorientation économique ne doit pas occulter les traces paysagères de l'activité minière encore profondément présentes dans la mémoire de la population locale et porteuse de l'identité carmausine.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



L'activité houillère est sortie de son site originel (la dépression) pour exploiter les gisements situés au niveau du plateau (la grande Découverte, Cagnac-les-Mines).

Les aménagements urbains du carmausin viennent se perdre de manière désorganisée dans les paysages agricoles du plateau cordais.

L'expansion urbaine de Carmaux a gagné sur les premières collines aux formes adoucies du Ségala carmausin. Cette auréole périurbaine marque la limite avec un paysage agricole typique mais une phénomène de mitage perturbe la lecture de cette transition.

Au sud, l'entité carmausine perd son caractère urbain et industriel au profit des bois qui occupent le rebord du plateau au contact de la plaine du Tarn et Albi.



LE CARMAUSIN	
Au contact entre Ségala et Cordais, la dépression du Carmausin est fortement marquée par le passé minier (friches, agencement des quartiers, jardins ouvriers, gisement à ciel ouvert, musée...)	Réconversion, réhabilitation des friches
De nombreuses citées minières ont été construites autour des puits (Rauquillous, Fontgrande) marquant le paysage par leur architecture typée (pavillon mitoyen avec jardin)	Conservation et valorisation de cette organisation urbaine
L'âge d'or de Carmaux a nécessité l'implantation de grands ensembles (tours, barres) aujourd'hui obsolètes	Gestion de cette urbanisation (dont espaces publics)
La reconversion industrielle du carmausin passe par le pôle touristique de "Cap Découverte", un gisement à ciel ouvert reconverti en parc de loisir	Insertion du projet dans son environnement
Le Cérrou et ses affluents font l'objet d'un contrat de rivière afin de redonner une image positive à la traversée de Carmaux	Valorisation du Cérrou
Le contournement de Carmaux par l'A68 devrait à terme changer le paysage carmausin, par les aménagements occasionnés d'une part mais aussi par le flux autoroutier qu'il générera à proximité ou l'absence de traversée urbaine qu'il provoquera.	Intégrer la déviation dans le paysage (Cérrou en particulier)
dualité urbanisme - industrie	

PAYSAGES DE COLLINES

les coteaux de Montclar



Entre le massif de la Grésigne au Nord et la vallée du Tarn au Sud, les côteaux de Monclar forment un grand ensemble collinaire. Paysage évoquant la sérénité, l'harmonie, cet espace peu fréquenté s'est construit autour de pratiques agricoles modernisées qui imposent de plus en plus leurs traces dans les paysages.

A cheval sur les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, **les côteaux de Monclar sont organisés autour de la vallée du Tescou qui traverse le territoire d'Est en Ouest.** La départementale qui inscrit son tracé dans le cours de la vallée dessert les villages qui surplombent le Tescou. Dans les terrains molassiques et graveleux tendres, le réseau hydrographique très hiérarchisé a découpé des **collines aux formes étirées et irrégulières.**

Dans le moutonnement des collines, **deux types de pratiques agricoles cohabitent. Les formes bocagères, symboles d'une agriculture encore traditionnelle, sont souvent juxtaposées aux formes agricoles modernisées.** Sur le bombement des collines, la mécanisation et les remembrements ont dessiné un grand parcellaire

indifférent aux contraintes topographiques. Les labours et les cultures, orientés dans le sens de la pente, semblent se généraliser. Les **quelques carrés de vignes** autour des fermes rappellent la proximité du gaillacois. Elles apportent de la diversité dans les paysages agricoles qui tendent à s'uniformiser. Les **retenues collinaires installées dans les têtes de vallon**, destinées à l'irrigation, contribuent aussi à la diversité des éléments paysagers.

La forêt est cantonnée aux plus fortes pentes et prend place sur les versants des vallons secondaires. Elle dessine de petits bosquets aux limites anguleuses. Au Nord du Tescou, jusqu'à la retombée vers la Vère, **la forêt de Sivens constitue une poche forestière importante.** A sa lisière, de petites fermes maintiennent une petite agriculture d'élevage. Installées principalement dans les vallons, les prairies créent des percées dans la couverture forestière.

Comme dans les autres paysages de collines, l'habitat est très dispersé. La ferme isolée sur sa butte ou à mi-pente constitue une constante. **Le village est souvent uniquement constitué par le groupement de l'église, du cimetière, de l'école, de la Mairie et parfois de quelques**

rare maisons. Les bourgs groupés, dont Salvagnac est le plus important, sont peu nombreux.

Au confluent de trois matériaux : la pierre, la terre cuite et la terre crue, l'architecture traditionnelle utilise souvent un mélange de deux et parfois même trois de ces matériaux, appareillés en alternance sur les façades. Elle se caractérise par des maisons à deux niveaux très importantes, avec une toiture à quatre pans. Les annexes intégrées au volume principal, dans le prolongement de la toiture, ont pour effet d'accentuer la **massivité de l'architecture.**

Le paysage vallonné des côteaux de Monclar se distingue par l'importante dissémination des éléments qui le composent. Entre le bâti dispersé, la multiplication des repères visuels, les routes qui se perdent dans les collines, la vallée du Tescou constitue l'épine dorsale de l'entité, irriguant de part et d'autre les villages implantés sur les lignes de crête. Ce manque de regroupement dessine sur le territoire un paysage disséminé. Néanmoins, tous ces éléments se marient entre eux pour former une diversité qui donne toute sa richesse à cette entité.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Au-delà de la vallée de la Vère, la forêt de Grésigne et quelques lambeaux de causses marquent une rupture franche avec les paysages de collines agro-sylvestres.

La présence de la forêt sur les hauteurs de la rive gauche de la Vère marquent une nuance forte avec l'amorce du plateau cordais plus ouvert et ponctué de vignes.

Au sud-est, la retombée des coteaux sur la plaine du Tarn (jusqu'à Rabastens) est caractérisée par la présence de la vigne qui habille les hauteurs et le versant rive droite. Cette frange de coteaux prolonge, vers le sud, les paysages de collines viticoles du Gaillacois.

En s'écoulant à leurs pieds, le Tarn accentue les reliefs des collines dessinant une limite relativement nette entre elles et la confluence Tarn-Agout.

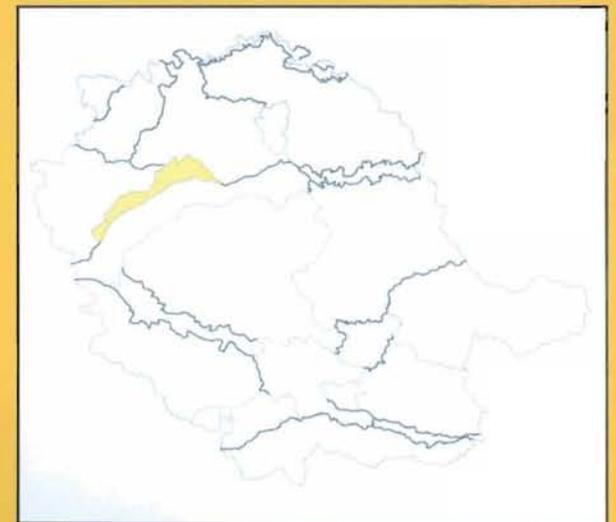


LES COTEAUX DE MONCLAR	
Paysage marqué par la morphologie d'ensemble - lourdes collines , souplesse des reliefs, larges perspectives Impact des formes modernisées de l'agriculture sur le paysage (grandes parcelles, bocage restructuré, grands bâtiments agricoles)	Maintien de cette diversité agricole
Maintien des structures bocagères (agriculture traditionnelle) et présence ponctuelle de la vigne	
Grandes parcelles épousant le sens des pentes (agriculture moderne)	Gestion raisonnée de l'agriculture
Retenues collinaires font aussi partie de ce paysage	Gestion du développement des retenues
Arbre et massifs forestiers aux abords de Sivens	Gestion forestière et touristique
Fermes et leur élevage installés en lisière	Maintien de cette organisation
Dispersion de l'habitat (fermes isolées sur butte ou à mi-pente)	Conservation de cette logique urbaine ...
Hameaux et villages diffus regroupant souvent église, cimetière, mairie, école	... mais préservation du type architectural local et maîtrise des extensions nouvelles
Le patrimoine bâti est riche de sa diversité (pierre, terre crue et cuite)	Préservation de la diversité architecturale
dualité agriculture moderne - urbanisation ancienne	



PAYSAGES DE COLLINES

le Gaillacois





Les côteaux du gaillacois se situent sur la rive droite de la plaine du Tarn. Les collines mollassiques, bien exposées au Sud, ont été favorables à l'implantation ancienne du vignoble du gaillacois.

Le paysage du gaillacois se distingue immédiatement par **son unité et sa spécialisation. Structurés et dessinés par les vignes, les paysages se composent à petite échelle.** La vigne omniprésente vient se prolonger sur le relief et ondule au gré des collines. Ce paysage très minéral met en valeur **les différentes teintes du sol** qui oscillent entre les bruns et les ocres selon les saisons.

Les **éléments-repères** qui se distinguent (cabanes dans les vignes, arbres remarquables, maisons de maîtres) lui confère une image typique des atmosphères du Sud. Le bâti, plutôt isolé, se situe en général à mi-pente. Exposée vers le Sud, la maison de maître contemple son vignoble et regarde vers la plaine du Tarn. Ces **grandes bâtisses** sont facilement **repérables grâce aux cyprès et aux pins parasols** plantés à proximité ou signalant leur entrée.

La maison traditionnelle de briques est solidement

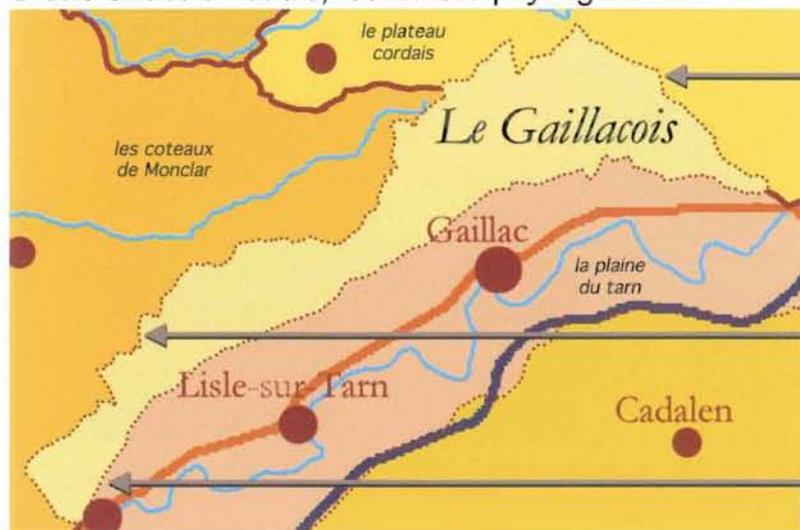
accrochée à son terroir. Elle organise l'espace et rayonne sur son territoire. La multitude de propriétaires viticoles engendre **un paysage morcellé composé de nombreuses parcelles.** Tout le territoire est finement irrigué par un réseau dense de chemins et petites routes. Les bosquets apportent par petites touches de la diversité dans ces paysages uniformes.

Dès l'Antiquité, le vignoble est présent sur les côteaux. C'est une vieille tradition qui perdure toujours au prix de nombreuses évolutions, de restructuration et en faisant appel, de nos jours, à **la mécanisation qui redessine alors la géométrie du vignoble.**

Dans le Tarn, le gaillacois est une entité largement reconnue grâce aux éléments qui forgent son image (unité viticole sur un relief vallonné). Toutefois, ces paysages ne correspondent pas toujours au découpage qui ne prend en compte que des critères liés à la production.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



La limite est tenue entre le paysage du vignoble des collines et celui du plateau associé progressivement à de grandes cultures

L'extension du vignoble sur la plaine brouille les limites du gaillacois, la vigne interpénètre le parcellaire de la plaine et s'y incère sans dominer ce paysage déjà plus complexe (réseaux, habitat, parcelles agricoles...).

L'habillage de vignes qui caractérise le contact des collines avec la plaine du Tarn marque le prolongement des collines du gaillacois jusqu'à Rabastens.



LE GAILLACOIS	
<p>Paysage homogène structuré et dessiné par l'assemblage vigne- bois- cultures et prairies sur reliefs de collines et plaine du tarn. Forte prégnance du vignoble développant un caractère affirmé. Présence des maisons de maître et fermes viticoles.</p> <p>Ce paysage très minéral met les différentes teintes du sol en valeur. Parcelaire de petite taille et parfois très irrégulier (formes d'organisation diverses)</p>	Préservation de cet agencement, de l'équilibre bois, vignes, cultures, de l'ensemble des éléments et micro éléments de typicité, maintien de l'impression de paysage jardiné, soigné
Eléments repère cabanes, arbre signal, arbres d'alignement sur accès aux propriétés, bandes enherbées, fruitiers...	Protection et valorisation de ces éléments
Intérêt des bois et bosquets sur pentes et rebords de plateau	Maintien et valorisation de l'habitat typique et son accompagnement végétal
Cyprès et pins parasols, présence des fruitiers	Préservation et valorisation de cette architecture
Maisons traditionnelles avec appareillage de brique	Maintien et gestion du réseau routier
Densité du chemins et petites voies routières	Gestion et préservation des bosquets
Les bosquets animent ce paysage uniforme	Valorisation de l'image associée au produit
La géométrie parcellaire est redessinée par la mécanisation	Maîtriser l'extension urbaine et zones d'activité, souci d'insertion du bâti.
Valeur des perspectives changeantes due aux reliefs collinaires et aux vues dégagées (lisibilité depuis le bord des routes)	
dualité agriculture - urbanisme	

PAYSAGES DE COLLINES

les collines du Centre





Entre plaine du Tarn et plaine de l'Agout, les collines du centre se raccordent aux premières collines du Ségala. Au cœur du département, elles constituent une enclave encore très rurale ceinturée par les espaces de plaines sensibles à la pression urbaine. Seule l'entaille de la vallée du Dadou, qui court d'Est en Ouest et divise cet ensemble collinaire, présente une organisation et des paysages rappelant les formes des grandes plaines tarnaises.

De l'Est vers l'Ouest, la forme et l'organisation de collines changent au gré des variations géologiques et des affleurements. A l'Est, au contact avec les derniers vallonnements d'argile rouge à gravier issue de l'érosion du massif ancien, **les collines s'arment de barres calcaires**. Travaillées par l'érosion et notamment par un chevelu dense de ruisseaux, les collines s'enchaînent sans véritable orientation dominante. Les modes d'occupation sur tout ce secteur oriental tiennent compte de l'architecture des collines. **Les parties sommitales aux sols maigres sont réservées à l'élevage et aux chênaies**. C'est le secteur le plus exposé à l'enfrichement. Plus bas, **quand la pente s'adoucit, les cultures s'étalent facilement sur les sols argileux**. **Entre ces deux espaces, les fermes s'implantent à mi-pente entre les deux secteurs agricoles**. Les rivières principales (Dadou et Assou) s'encaissent profondément dans les bancs

calcaires du secteur et dessinent des vallées aux versants prononcés. Vers le Sud, la terminaison de ces bancs calcaires s'inscrit de manière spectaculaire dans les paysages. La **cuesta** décrit une ample anse retombant brutalement vers la plaine castraise. Depuis Lautrec et sur la route qui chemine sur les hauteurs, cette ouverture vers le Sud met en scène les grands espaces agricoles qui s'inclinent lentement vers l'Agout et la sombre barrière de la Montagne Noire en arrière-plan .

En redescendant vers la large plaine du Tarn, les **carrés de vignes** apparaissent et rappellent la proximité du vignoble des graves autour de Técou et de Cadalen. A l'approche d'Albi, **la pression urbaine engendre un mitage très sensible** et assez désorganisé dans les collines calcaires (Puygouzon, Carlus, Saliès, Labastide-Dénat) rompant avec les ambiances rurales traditionnelles peu marquées par l'habitat.

Dans cet enchevêtrement de collines, villages et hameaux, s'essaient de loin en loin. Ils conservent une structure de **petits bourgs peu transformés dans leur organisation urbaine par des constructions nouvelles**. Réalmont, petite bastide implantée dans la plaine du Dadou quand il quitte les hautes terres, offre des ambiances très typiques de bourgade vivante et animée par son marché et ses nombreux commerces.

La partie occidentale du secteur perd petit à petit ses affleurements calcaires pour laisser place aux **terrains argilo-calcaires et molassiques**. Les reliefs prennent alors un aspect plus massif, s'arrondissent et se coiffent de **forêts sur leur sommet** notamment au Sud du Dadou. La zone est très peu peuplée, seules quelques fermes isolées plantées sur leur butte rappellent ponctuellement la présence humaine. Entre cultures et prairies, **les paysages agricoles reflètent une certaine permanence dans les pratiques agricoles**. Les techniques modernisées de production n'ont pas encore recomposé un paysage uniformisé de grandes cultures.

Seule **Graulhet**, ville enclavée, mal desservie par le réseau routier, **forme un pôle urbain isolé** dans le secteur collinaire. Implanté dans la vallée du Dadou, la ville porte, jusque dans son tissu ancien, la **trace de son activité mégissière traditionnelle**. Malgré le déclin de cette industrie, l'image générale de l'agglomération reste encore très liée au traitement du cuir et aux grandes usines de briques construites le long de la rivière. En amont et en aval de Graulhet, la vallée du Dadou offre un axe de développement et une possibilité d'étalement pour l'agglomération. **Entre cultures fruitières et céréari-culture, l'utilisation du fond de la vallée tranche singulièrement avec les formes polyculturelles des collines environnantes**. Visuellement et spatialement, **ces deux espaces sont très cloisonnés** et ne laissent pas présupposer de telles différences dans les modes d'utilisation et de mise en valeur agricole.

Paisibles, en marges des grandes agitations urbaines arrimées par un réseau de petites routes, les collines du Centre demeurent très vivantes et attrayantes (développement de l'habitat) elles dégagent une impression de sérénité et de calme entre les grandes plaines au rythme de développement plus soutenu. Malgré sa relative homogénéité spatiale et paysagère son identité mériterait d'être plus reconnue et affirmée.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Le jeu de terrasses alluviales qui s'étagent sur la rive gauche, marque la transition avec les paysages de la plaine du Tarn.

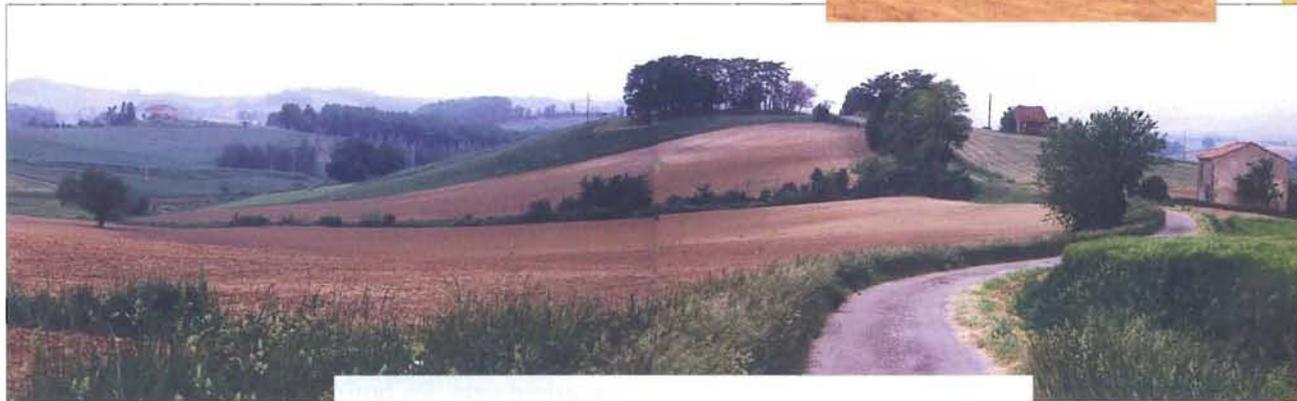
La transition entre les collines du Tarn et les hauteurs du Ségala des monts d'Alban et du montredonnais s'effectue sans rupture par l'intermédiaire des reliefs agro-sylvestres sur argiles à graviers (caractéristique du contact aquitaine/massif central).

Les coteaux très boisés de la rive droite précisent la limite avec la plaine de l'Agout. Entre les deux entités, les différences de mode d'occupation sont flagrantes et sans nuances.

La pression urbaine castraise rend les limites incertaines. Cependant, elle s'estompe rapidement pour laisser place aux ambiances champêtres des collines.

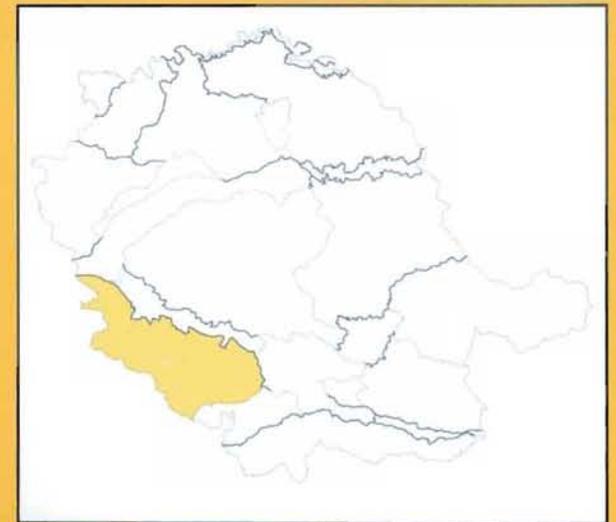
La vallée de l'Agout de Roquecourbe à Burlats marque la limite entre le Sidobre de Lacrouzette-Burlats et les premières collines du centre (Roquecourbe, Puech Auriol...).

LES COLLINES DU CENTRE	
Enclave encore très rurale, ceinturée par les espaces de plaines sensibles à la pression urbaine.	
à l'Est	
Plusieurs ensembles collinaires structurés à partir des fronts de séries de cuestas et des couloirs tracé par les rivières (agoût, Dadou, Tarn)	Maintien de cette organisation
Elevage et chênaies se trouvent aux sommets des collines	
Cultures en fonds de vallons (sol argileux)	Préservation des pratiques agricoles et des logiques d'implantation
Les fermes se sont installées à mi-pente, entre les 2 secteurs agricoles	
Rivières très encaissées dans les bancs calcaires (cuestas)	Valorisation des cours d'eau
vers le Sud-Est	
Présence forte de la cuesta retombant brutalement vers la plaine castraise	Préservation de cet espace sensible
Grands espaces agricoles s'inclinant vers l'Agout	Préservation de l'organisation agricole
vers la plaine du Tarn	
Quelques carrés de vignes rappellent la proximité du gaillacois	Préservation et gestion du paysage de vigne
à l'approche d'Albi	
Pression urbaine importante (Puygouzon, Carlus, Saliès, Labastide-Denat)	Gestion du développement urbain
Villages et hameaux peu nombreux préservant leur structure de petits bourgs, peu transformés par les constructions nouvelles	Préservation des petits hameaux et de leur structuration
à l'Ouest	
Relief plus massif avec des forêts aux sommets des collines arrondies	Gestion forestière
Zone peu peuplée avec seulement quelques fermes isolées (buttes)	Maintien de ces fermes
Les techniques agricoles modernes n'ont pas recomposé le paysage en grandes parcelles	Préservation de l'organisation agricole
Graulhet est l'unique pôle urbain : mal desservie, la ville est quelque peu enclavée	Amélioration des liaisons avec les autres agglomérations
L'ancienne activité mégissière a laissé une trace importante (usines en briques)	Réhabilitation ou gestion des bâtiments anciens
La vallée du Dadou offre la possibilité à l'agglomération de s'étaler	Gestion de l'étalement urbain
Le fond de vallée accueille les cultures de fruitiers et la céréaliculture	Préservation des différents types d'agriculture et de leurs caractéristiques propres
à l'inverse, la polyculture a investi les collines environnantes visuellement et spatialement, ce sont 2 espaces très cloisonnés	
Quelques espaces naturels (ZNIEFF)	Gestion et préservation des espaces sensibles



PAYSAGES DE COLLINES

le Lauragais





Le Lauragais ("Auraguès", pays du vent ou "Lauraguès", pays de culture ?) est largement reconnu et décrit. Le moutonnement des collines, l'agriculture intensive sont souvent les images véhiculées par ce territoire. Dans le Tarn, cette approche, même si elle se vérifie globalement, mérite d'être affinée. Les paysages n'étant pas si homogènes que dans le Lauragais haut-garonnais.

Contenu entre la vallée de l'Agoût et du Girou, **le Lauragais tarnais constitue la terminaison orientale des terreforts molassiques**. Dans ces terroirs argileux et tendres, le réseau hydrographique a découpé une succession de **collines aux formes douces**. En cheminant à travers ces reliefs qui s'enchaînent harmonieusement entre courbes et contrecourbes, il est difficile de saisir l'agencement général des collines et des vallées. Tout s'enchaîne sans logique apparente.



Sur ce relief "moutonneux", **l'agriculture a toujours été prospère**. Autrefois tourné vers la production du pastel, le Lauragais s'est orienté vers la céréaliculture intensive (blé, maïs, tournesol). **Le grand parcellaire, fruit de la mécanisation s'est plaqué sur le système collinaire** (il n'est pas rare de voir une colline entière recouverte par une seule parcelle). Fréquemment, l'espace cultivé enserme habitations et bâtiments d'exploitation jusqu'au pieds de leurs murs. Fréquents sont ici les anciens corps de ferme, isolés au coeur du parcellaire et ne servant plus désormais que de simples hangars pour abriter le matériel. Ici, rien n'échappe à ce type d'agriculture, même le vallon le plus étriqué participe à l'espace de production.

Pour palier les déficits hydriques fréquents et l'assèchement des terres par le vent d'autan, l'irrigation est très répandue. Cette pratique est rappelée par les **nombreux lacs et retenues collinaires** qui épousent la forme des têtes de vallon (Teulat).

Vers Puylaurens, la monoculture devient moins systématique. A l'approche de la cuesta qui retombe vers l'Agout et la plaine du Sor, les couches intercalées de calcaires dans les argiles sont plus nombreuses et bouleversent ces formes agricoles rationalisées. **Les sommets des collines se coiffent de bosquets boisés trahissant la présence de bancs de graviers. Sur les pentes aux sols calcaires minces, les pelouses sèches, anciennement parcourues par les moutons, résistent à la progression des friches à genêts et genévriers.**

Dans ces **paysages répétitifs**, où les collines s'étendent à perte de vue, les **repères sur les sommets** sont nombreux et de nature différente (alignements de platanes signalant une route, châteaux d'eau, château, fermes, bourgs). Les rares villages groupés gardent une même logique urbaine. Plantés sur une colline en situation de belvédère, ils regardent vers des horizons lointains.

L'habitat prend une forme très dispersée, les communes ne sont souvent pas signalées par un bourg unitaire. Seule l'église, la mairie et le cimetière sont groupés. Les fermes agricoles, les "bordes", s'éssaiment sur tout le territoire communal. Cette tendance à la dispersion est tout à fait caractéristique.

Les pratiques agricoles intensives du Lauragais ont créé un paysage très épuré (rareté de l'arbre, géométrie parfaite du parcellaire dans les vallées, répétitivité des agencements). L'espace semble être totalement maîtrisé et rationalisé aux seules fins agricoles.



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...

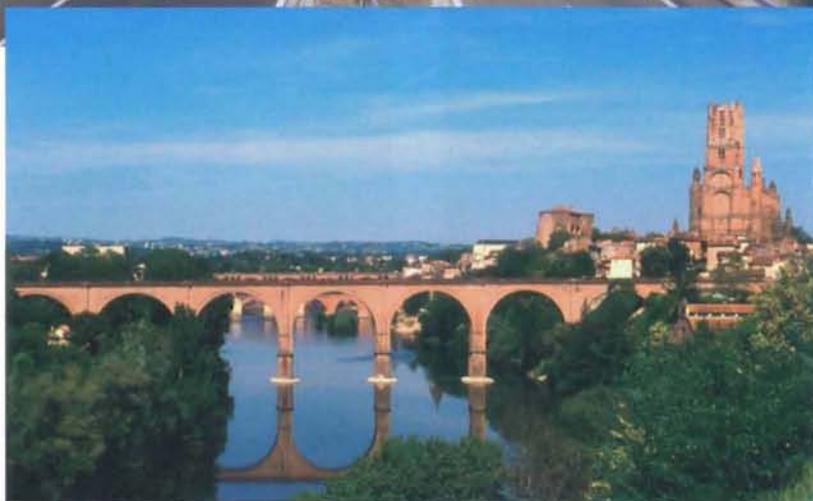
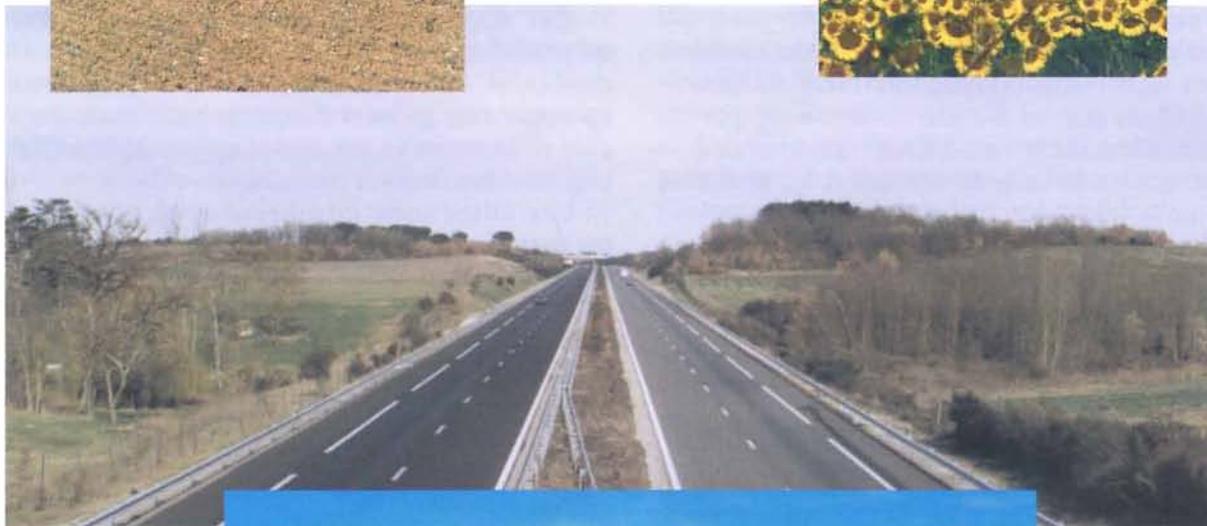
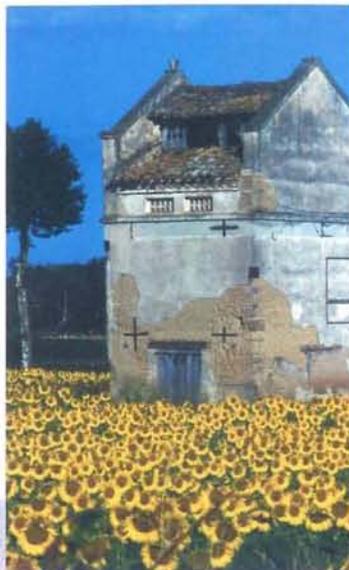
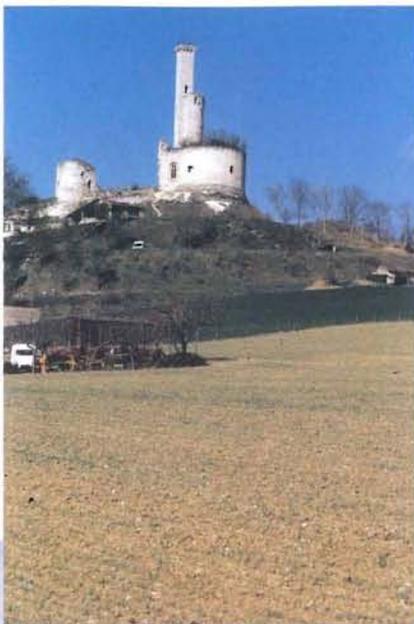


Vu depuis les plaines de Castres et de l'Agout, les coteaux boisés marquent clairement la transition entre paysage de plaine et paysage de collines.

Entre la plaine du Sor, étendue au pied de la montagne Noire, et les premières hauteurs du Lauragais et du Puylaurentais, les deux espaces fonctionnent dans une même logique visuelle. Par paliers successifs, les lignes de côtes qui marquent le passage entre plaine du Sor et Lauragais (Blan, Lescout, Lempaut...) opèrent une transition progressive entre paysages bocagers de la plaine et collines du Lauragais.

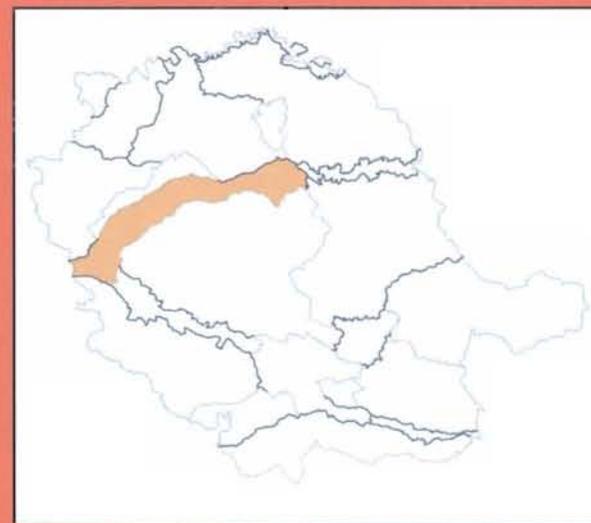


LE LAURAGAIS	
Paysage marqué par la physionomie collinaire, fortement induit par l'activité agricole mais marqué par la présence des bois et arbres d'alignement	Gestion agricole (monoculture)
Présence de grandes batisses agricoles, hangars et dépendances, silots...	Insertion des bâtiments agricoles
Le phénomène de péri-urbanisation s'intègre mal aux paysages ambiants en particulier à cause des séparations arbustives entre propriétés (laurier palme, thuyat, cyprès)	Intégration des haies d'ornement
Présence des boisements (chênaies) en partie supérieure des collines, souvent associés aux sols graveleux	Gestion forestière
Landes et pelouses sèches sur pentes des coteaux calcaires (espaces d'intérêt naturel)	Protection des espaces sensibles
Éléments - repères dans les paysages, notamment sur les hauteurs (châteaux d'eau, silots, fermes, bourgs...)	Gestion des implantations en sommet
Villages groupés implantés en belvédère associés à un habitat dispersé. Caractère des villages perchés	Maintien des vues en belvédère
Valeur des parcs abritant de grandes demeures	Gestion des extensions de bourgs et villages et des constructions isolées
Présence d'alignements de platanes (visibles en ligne de crête ou soulignant les voies dans la plaine)	Préservation de ce patrimoine arboré typique
Intérêt du chevelu de cours d'eau et des plans d'eau (retenues collinaires)	Gestion des aménagements liés à l'eau
dualité plaines et coteaux cultivés - sommets habités et boisés	



PAYSAGES DE PLAINES

la plaine du Tarn



Au saut du sabo à Saint Juéry, quand le Tarn quitte le Ségala, la vallée prend de l'ampleur. Le fond de plaine largement déblayé s'étale sur une largeur de plusieurs kilomètres. En coulant ainsi vers l'Ouest, la rivière a creusé facilement dans les terrains tendres un large couloir ouvert vers le pays toulousain qui forme l'axe privilégié de communication du département.

Dans la plaine alluviale, **le cours de la rivière s'est encaissé de plusieurs mètres**, le rendant souvent absent des regards. A la différence de la vallée du Tarn en amont, **son accessibilité et son usage sont plus limités**. Le parcellaire agricole crée une coupure qui empêche l'accès à la rivière. Ce dernier est d'autant plus malaisé que les berges sont abruptes et souvent garnies d'une végétation anarchique.

Dans ce vaste espace ouvert et plat, les réseaux de circulation se sont implantés

avec chacun une logique différente :

- **L'autoroute**, récemment ouverte, file librement sur la rive gauche au contact des premières terrasses alluviales. Son implantation, légèrement en surplomb par rapport à la plaine, permet de découvrir les vastes étendues et l'organisation rigoureuse de la vallée. Elle offre aussi de larges fenêtres sur les premières pentes viticoles du versant Sud. Tout en étant inscrite dans cette plaine, l'autoroute permet d'observer, avec du recul, ce large couloir.

- **La route nationale**, au tracé moins rectiligne s'inscrit dans l'organisation du fond de plaine. Encadrée de part et d'autre de son tracé par les platanes, elle saute le Tarn à deux reprises et dessert finement, tout le long de son tracé, les multiples villes qui la jallonnent.

- **La voie ferrée** se fait discrète, composée d'une voie unique, non électrifiée, son emprise est faible. Elle s'insère sans heurt dans les espaces

agricoles. En enjambant trois fois le Tarn, elle a nécessité la construction d'élégants ponts de briques aux formes majestueuses.

- **Les chemins et petites routes** sont très nombreux. Intercalés dans le tissu agricole, leurs tracés épousent la forme du parcellaire en décrivant une succession d'angles droits après de courtes lignes droites. Ce réseau secondaire a été souvent perturbé par la surimposition de l'autoroute qui en a parfois arrêté la continuité.

Ces diverses infrastructures, par les lignes qu'elles dessinent dans les paysages (tendues ou sinueuses) constituent **des éléments structurants primordiaux**. Suivant leur logique, elles cloisonnent les espaces et les paysages ou bien irriguent finement les fermes et les villages.

Les villes sont nombreuses et ponctuent le parcours dans la plaine (Saint Sulpice, Rabastens, Lisle sur Tarn, Gaillac, Marssac sur Tarn, Albi). Principaux foyers urbains du département, les



petites agglomérations présentent souvent, dans leur forme et dans leur ton, une **identité forte**. **Organisées en général autour d'une bastide**, les villes offrent des ambiances où la **brique rouge donne le ton**. Les ambiances urbaines sont souvent très agréables (mails, esplanades, places plantées de platanes) et respectent l'échelle humaine. Toutes ces villes, installées en bordure du Tarn connaissent **aujourd'hui un développement rapide**. Ne rencontrant pas de contraintes physiques, elles tendent à s'étaler largement dans la plaine en ruban de bâtiments commerciaux, le long des axes, et en zones pavillonnaires qui gagnent sur les espaces agricoles.

Malgré la multiplication des infrastructures et la croissance urbaine soutenue, l'agriculture reste très présente et très dynamique sur cette zone. Elle dessine **des paysages organisés en raison d'un parcellaire aux formes géométriques et ordonnées**. La céréaliculture, et notamment la production du maïs, est importante. A proximité des agglomérations, elle laisse la place à la culture maraîchère ou à la culture fruitière au niveau de Gaillac. Dans ces paysages agricoles marqués par l'intensivité des pratiques, les fermes sont isolées et forment des îlots bien marqués. Le bâti massif, construit traditionnellement en brique crue, s'entoure de haies et de nombreux arbres repères



(le pin parasol mais surtout le cèdre).

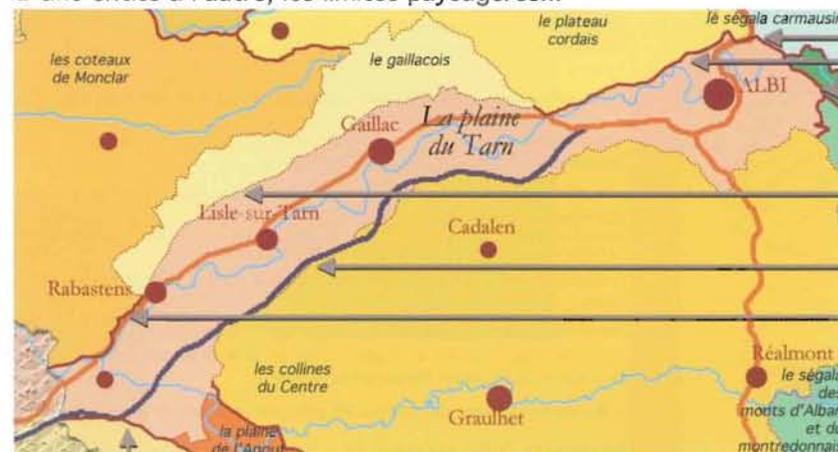
De part et d'autre de la plaine, les versants jouent un grand rôle dans la composition des paysages. Entre les côteaux Nord et Sud, la dissymétrie est constante. Construit à partir de **collines couronnées de bois**, le versant Sud est très atténué et s'étage doucement sous forme de **terrasses alluviales** qui se raccordent à la plaine. Le versant Nord est bien plus marqué. D'Albi et Rabastens, le Tarn vient entailler les collines et forme un **versant rectiligne souvent décharné**. Seules au niveau de Gaillac, les **collines viticoles** viennent mourir en molles ondulations au pied de sa terrasse alluviale.

La vallée du Tarn représente la porte d'entrée principale du département. Avec l'arrivée de l'autoroute et le rapprochement avec Toulouse, cet espace connaît aujourd'hui une mutation très rapide. Le regain démographique et économique des villes engendre de nouvelles pratiques spatiales



et de nouvelles logiques d'implantation (création des zones d'activités au niveau des échangeurs, mitage pavillonnaire sur la trame agricole, étalement des agglomérations...) qui recomposent des paysages où caractères urbains et agricoles s'entremêlent.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Le contact est brutal entre la plaine urbanisée autour d'Albi et le plateau cultivé du Ségala.

Avec le plateau cordais, la limite est franche et se marque visuellement par le talus qui surplombe la vallée.

Le saut du Sabo est en position charnière entre massif ancien et plaine, un lieu particulier où s'articulent plusieurs entités. A la vallée succède la plaine.

Avec le gaillacois, la limite est peu marquée. Le vignoble déborde largement sur la plaine.

Avec les collines du Centre, le système de terrasses permet de marquer une transition entre les deux entités.

En s'écoulant à leurs pieds, le Tarn accentue les reliefs des collines dessinant une limite relativement nette entre elles et la confluence Tarn-Agout.

Au-delà de la zone de confluence et en aval de Lavaur, la différence d'échelle est notable. La plaine du Tarn, évasée et structurée autour des réseaux, contraste avec la plaine de l'Agout plus étroite au parcellaire agricole plus rationalisé.

LA PLAINE DU TARN	
Caractère ample et déblayé de la plaine (vastes parcelles agricoles); succession de bourgs aux architectures de brique; axes de communication associés au linéaire du Tarn; réseau secondaire dense	Valorisation du patrimoine bâti
	Gestion des réseaux
Affirmation de la présence du Tarn par la ripisylve; valeur paysagère des sites de franchissement (architecture et points de vue privilégiés sur le cours d'eau). Difficultés d'accessibilité au Tarn dans l'ensemble de la plaine (densité de la ripisylve et berges abruptes); intérêt naturel de certains sites (avifaune)	Préservation de sites sensibles
	Création de vues sur le cours d'eau
Intérêt des éléments de bâti associés au cours d'eau (moulins, digues...)	Valorisation du patrimoine bâti lié à la rivière
Le parcellaire agricole empêche les accès publics (visuel et piéton) à la rivière	Favoriser les accès publics aux cours d'eau
Forte prégnance des réseaux de communication dans le paysage: - coupure opérée par l'axe autoroutier avec son cortège de zones d'activités; lecture privilégiée sur la plaine depuis l'axe autoroutier. - la RN : tracé moins rectiligne, en fond de vallée, souligné par les alignements de platanes, liaison entre les bourgs qui jalonnent la vallée - la voie ferrée: elle se fait discrète mais a nécessité la construction de 3 ponts en briques, élégants et aux formes majestueuses - densité du réseau secondaire - impact des réseaux électriques	Gestion de la multiplication des réseaux
	Préservation des alignements
	Préservation et valorisation de ces éléments architecturaux et patrimoniaux
	Gestion et préservation de ces réseaux (chemins, routes...)
Bourgs à forte identité - organisés autour de bastides en briques rouges - ambiances urbaines agréables (mails, esplanades), et à échelle humaine	Valorisation des bastides et de leur patrimoine
Développement urbain et périurbain rapide sous l'influence toulousaine car il n'y a pas de contrainte physique, cela entraîne la prolifération de zones pavillonnaires et industrielles	Valorisation des structures urbaines, gestion du développement urbain
Phénomène de ruptures paysagères liées à la présence de haies de clôtures exogènes en zone péri-urbaine (laurier palme, thuyat, cyprès, épicéa)	Gestion de l'urbanisation (pavillonnaire) avec un regard particulier sur l'implantation des zones d'activités
Intégration des haies d'ornement	
Forte influence des formes modernisées de l'agriculture sur le paysage : - absence de haie dans l'agencement d'un grand parcellaire aux formes géométriques, accès limité aux champs - le maraîchage et les fruitiers sont installés autour des agglomérations (Gaillac)	Préservation et restauration d'une trame végétale structurée et adaptée aux nouvelles formes de l'agriculture
Fermes isolées au bâti traditionnel en terre crue et présence marqué de petit patrimoine bâti et d'arbres-repères (pins ou cèdres)	Préservation et valorisation des éléments identitaires liés à l'agriculture
Dissymétrie des coteaux Nord et Sud : - Au sud raccordement de la plaine avec les collines du centre par succession de terrasses (larges perspectivees). - Au nord retombée des collines du gaillacois (position de promontoire)	Préservation de ces organisations spatiales et
Au niveau de Gaillac seulement, les collines viticoles viennent mourir au pied de la terrasse alluviale	de ces éléments paysagers
dualité agriculture et urbanisme	



PAYSAGES DE PLAINES

la plaine de l'Agoût





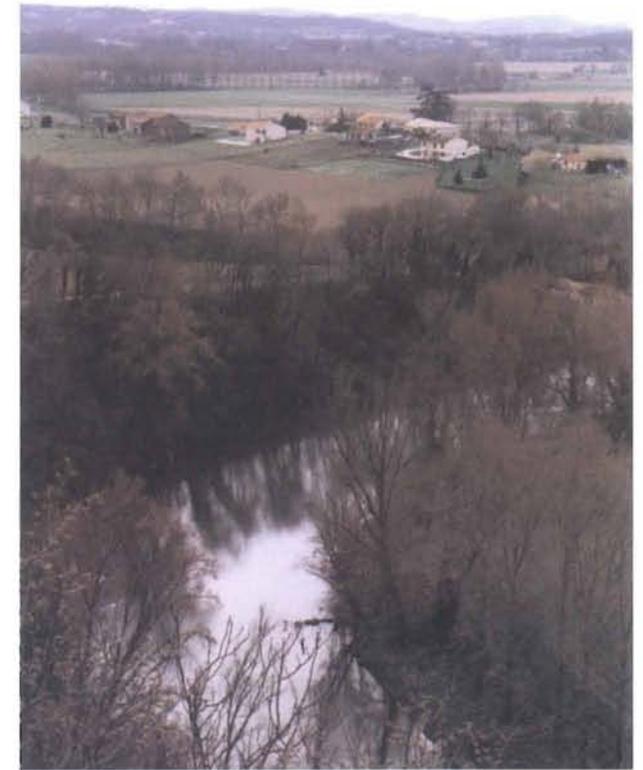
Quand l'Agout quitte la plaine castraise, la rivière est enserrée dans une vallée se limitant au Nord par les collines du graulhérois et au Sud par le Lauragais. La vallée présente des paysages à dominante agricole où la périurbanisation reste localisée et n'est pas aussi significative que dans la plaine castraise et la plaine du Sor.

Depuis Vielmur jusqu'à Lavaur, la plaine prend toute son ampleur. D'une largeur de quelques kilomètres, le fond de la plaine est rigoureusement plat. **Terres fertiles et facilement cultivables**, les productions agricoles se sont essentiellement orientées vers la **céréaliculture** à grande échelle. **Le parcellaire régulier et rationalisé est dessiné autour des routes**. Cet agencement presque parfait de l'espace agricole est seulement perturbé par le tracé rectiligne de la voie de chemin de fer et le cours divaguant de l'Agout.

Dans ces paysages à dominante agricole, **Lavaur impose sa masse urbaine à l'entrée de la plaine** depuis Toulouse. La ville se développe rapidement sous la poussée de la métropole régionale. Construite en **briques et galets**, l'agglomération vauréenne s'étale en suivant les axes de communication. Seul le large méandre que décrit l'Agout au Nord est préservé de l'urbanisation. Lieu de la **culture fruitière**, il constitue une originalité entre les grandes cultures

et les extensions urbaines.

Encadrant la plaine de part et d'autre et annonçant les espaces collinaires, **les coteaux constituent des éléments visuels forts**. Presque systématiquement boisés, ils apportent une touche verdoyante, contrastant avec les paysages épurés de la plaine. A leurs pieds, au niveau des **maigres terrasses alluviales**, on retrouve quelques prairies qui font la transition avec la plaine cultivée.



La plaine de l'Agout, avec son large couloir ouvert où l'agriculture organise l'espace, n'est pas à l'abri du phénomène du mitage pavillonnaire. Rompant avec les implantations traditionnelles du bâti, le long des côteaux boisés, les nouvelles constructions tendent à se disséminer sur toute la surface de la plaine. Ce phénomène engendre une perte des logiques fonctionnelles et paysagères propres à ce territoire. La pression urbaine toulousaine constitue un véritable enjeu pour la plaine. Elle devra s'équilibrer entre "savoir" et "évolution" pour préserver son identité et sa diversité qui fait sa richesse.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



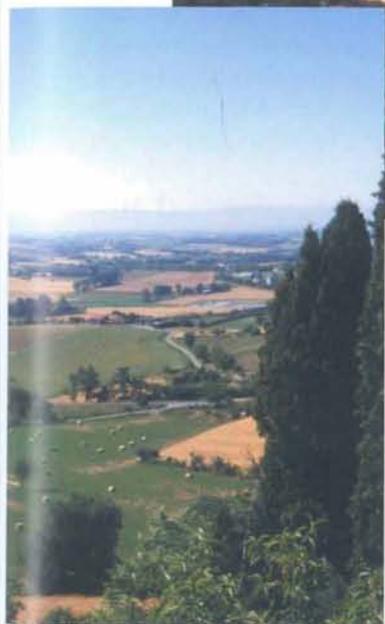
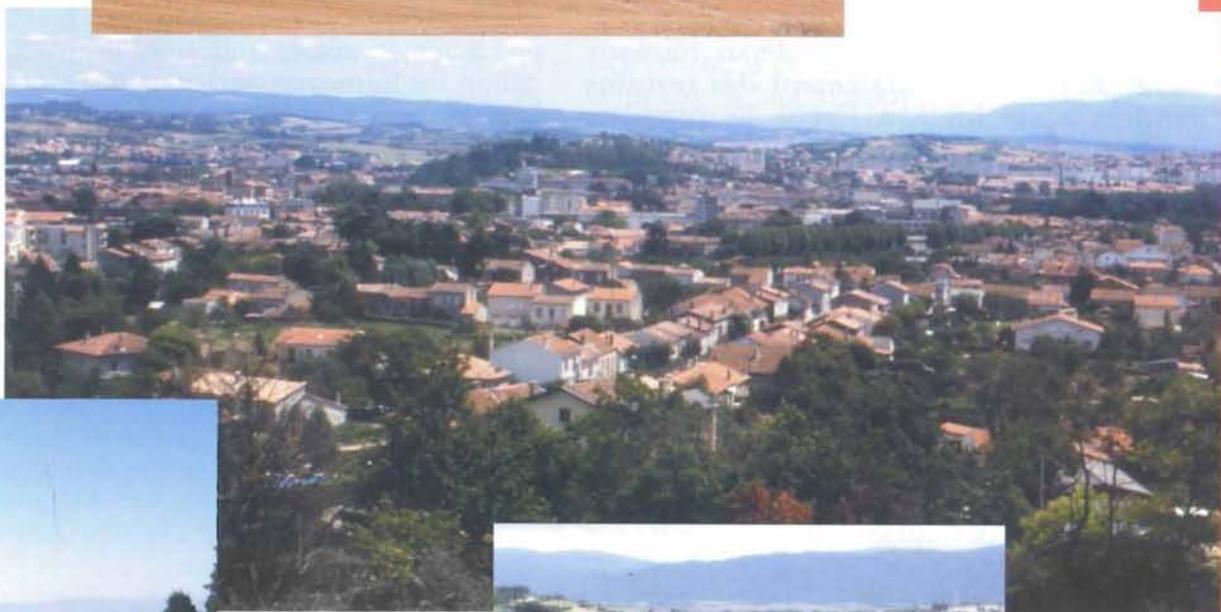
Les limites avec la plaine du Tarn et la plaine castraise ne sont pas franches. Au-delà de la zone de confluence et en aval de Lavaur, la différence d'échelle est notoire.

Une zone faiblement vallonnée, sensible à l'urbanisation et qui s'incline doucement vers l'Agout marque le passage entre les deux entités.

Les coteaux boisés de la vallée forment la limite physique avec le Lauragais et les collines du Centre.



LA PLAINE DE L'AGOUT	
Ensermée entre collines du centre et Lauragais, plaine alluviale d'une amplitude moyenne, plus évasée vers l'aval. Le parcellaire est régulier et dessiné autour des routes mais il est perturbé par le tracé rectiligne de la voie ferrée et le cours sinueux de l'Agout	Gestion du parcellaire agricole
Influence urbaine de Lavaur, largement étalé, marquant la transition vers un élargissement de la vallée Valeur de sites de promontoire : Cuq les vielmur, Fiac en amont, Ambres et St Lieux les Lavaur en aval	Gestion de l'urbanisation
La ville s'étale le long des axes de communication et affiche une forte identité architecturale (briques et en galets)	Valorisation des points de vue
Seul le méandre de l'Agout, au Nord, est préservé de l'urbanisation accueillant plutôt les cultures fruitières qui en font son originalité	Préservation de l'architecture et de ces éléments identitaires (briques, galets)
Les coteaux sont des éléments visuels forts, presque systématiquement boisés, ils sont verdoyants et contrastent avec les plaines épurées	Préservation et valorisation de cette originalité
Au niveau des terrasses (surtout rive droite) les prairies assurent la transition avec les cultures	Gestion forestière
Alternance de zones à trame bocagère et de parcellaire restructuré	Gestion et préservation des prairies
Phénomène de mitage pavillonnaire	Gestion du parcellaire agricole avec nécessité de maintenir le bocage en vue de préserver cette alternance
Phénomène de ruptures paysagères liées à la présence de haies de clôtures exogènes en zone péri-urbaine (laurier palme, thuyat, cyprès, épicéa)	Gestion de l'urbanisation avec intégration des haies d'ornement
Les trames de haies sont différentes dans la plaine et dans les collines	Préservation des deux types de haies
L'exploitation des boisements a des effets souvent forts (coupe à blanc)	Gestion forestière
Intérêt de certaines routes (comme Serviès) ou de vues sur la plaine de l'Agout (ancienne voie romaine, Magrin, Marssac...)	Valorisation de ces axes et points de vues
Nombreux arbres repères, patrimoniaux présents sur les routes, les allées des châteaux et demeures	Préservation et valorisation de ce patrimoine
Présence de nombreux châteaux	
Affirmation de la présence de l'Agout par la ripisylve. Difficulté d'accessibilité à l'Agout dans l'ensemble de la plaine (densité de la ripisylve et berges abruptes)	Gestion de la ripisylve et aménagement d'accès à la rivière
Intérêt des éléments de bâti associés au cours d'eau (moulins, digues...)	Valorisation du patrimoine bâti lié à la rivière
Caractère paysager et naturel des anciennes exploitations de granulats (étangs, roselières)	Préservation et réhabilitation des milieux aquatiques
Caractère des alignements de platanes sur l'axe de liaison RD 112, liaison entre les bourgs qui jalonnent la vallée	Gestion des réseaux et de leur intégration paysagère (alignements de platanes)
Fermes isolées au bâti traditionnel en terre crue et présence marqué de petit patrimoine bâti et d'arbres-repères (pins parasols, allées de muriers ou cédres)	Préservation et valorisation de ce patrimoine



PAYSAGES DE PLAINES

La plaine castraise





A la différence d'Albi enserrée dans les versants de la vallée du Tarn, la ville de Castres, installée dans une large plaine, a produit un paysage urbain et périurbain qui se diffuse et s'étale librement sur des territoires traditionnellement agricoles.

A la retombée du massif du Sidobre, quand l'Agout débouche dans la plaine et conflue avec le Thoré, la Durenque et de nombreux ruisseaux venus du Nord, le **déblaiement des terrains tendres a été intense**. Depuis les premières buttes argilo-calcaires jusqu'au Causse de Labruguière au Sud, **le relief est largement aplani**. C'est là que **Castres s'est installée assurant les échanges entre "plaines" et "hautes-terres"**. Originellement implantée au bord de l'Agout, la ville s'est largement étalée, sous l'impulsion de la première révolution industrielle à la fin du XIX^e puis de l'explosion urbaine à partir de 1950. Aujourd'hui, l'urbanisation et surtout **la périurbanisation se diffusent et se surimposent à l'ancienne organisation agricole**. On retrouve donc, sur un vaste espace circulaire autour de l'agglomération, des **paysages complexes**, fruits de la superposition de différentes logiques spatiales.

Surplombant la plaine et Castres, à la proximité directe de l'agglomération, un système de collines très adoucies, étirées du Nord au Sud, vient mourir au niveau de l'Agout et forme **une série de buttes qui surplombent la ville**. C'est sur ces pentes que **l'urbanisation pavillonnaire** recompose le paysage. Autrefois, ces buttes (Beaumont...) formaient **des espaces de petites agricultures composés de jardins potagers, de vignes, de vergers et de maisonnettes**. La qualité des points de vue et la proximité de Castres

ont engendré le développement pavillonnaire sur ces buttes. **L'ancien maillage agricole tend à disparaître** et se trouve ennoyé dans ces nouvelles formes d'implantation de l'habitat.

Les axes majeurs de circulation sont des vecteurs fondamentaux de la diffusion urbaine. En direction de Toulouse, la route doublée constitue un tuteur pour les **bâtiments commerciaux et industriels**. Vers Brassac, Albi et Lavaur, le mitage s'effectue de manière très diffuse. Les **hameaux agricoles**, qu'ils soient dans la plaine ou sur les collines au Nord forment des **points de fixation pour les micro-lotissements** et consacrent l'opposition dans les styles et dans les façons d'habiter. Les constructions récentes, implantées à proximité du hameau mais rarement au contact du bâti préexistant, montrent une logique d'appropriation originale. Les limites entre les espaces public et privé sont clairement définies, nettement dessinées. Cette pratique tranche avec l'ouverture du bâti agricole traditionnel vers l'extérieur sans limite précise avec la route ou les places (Laboulbène, Lauretié-haute, Séverac...). En direction de Mazamet, le développement urbain se cristallise autour de Valdurenque et de Lagarrigue.

Les villages groupés dans l'aire d'influence directe de Castres ont aussi connu un développement pavillonnaire rapide et soutenu (Saix, Fréjeville, Soual, Viviers-les-Montagnes). Le lotissement semble être la principale forme de construction nouvelle. **L'implantation des zones pavillonnaires détachées, sans relation avec le bourg, est souvent difficilement explicable**. Ces communes qui maîtrisent plus ou moins facilement leur urbanisation ont connu une recombinaison extraordinaire de leur paysage.

Dans ce contexte de développement urbain, **les espaces agricoles restent tout de même des éléments forts du paysage**. Où que l'on soit, ces derniers sont toujours présents. La plaine est l'espace des grandes cultures. **Les collines du Nord de ce territoire et la butte de Saix semblent être moins spécialisées**. Cette dernière colline qui n'a pas été déblayée par les cours d'eau forme une enclave préservée de l'urbanisation (sauf dans la partie sud) avec des ambiances champêtres (forêt de chênes, pâtures, petites cultures).

Au Sud, quand le Thoré entre dans la plaine, on retrouve les mêmes paysages avec les influences de Mazamet mais sur un territoire plus restreint. Cependant, **la complexité des logiques spatiales est encore plus grande**. La

restructuration des anciennes industries, parfois leur reconversion, le développement pavillonnaire, l'imbrication des champs, des voies de circulation, offrent aujourd'hui un **paysage en pleine mutation** où des logiques spatiales s'effacent et disparaissent laissant la place à de nouvelles dynamiques.

Paysages quotidiens, banals, qui évoluent rapidement, la plaine castraise est aujourd'hui très complexe à appréhender. Les évolutions très rapides qu'elle a connues, parfois subies, nécessitent une véritable maîtrise de tous les outils de gestion foncière qu'ils soient à l'échelle communale (POS), d'une agglomération ou d'une communauté de communes (SDAU).



D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Avec les collines du Centre, la pression urbaine castraise rend les limites incertaines. Cependant elle s'estompe rapidement pour laisser place aux ambiances champêtres des collines.

Aux abords de Cuq-les-Vielmur, la plaine castraise très évasée laisse place à un couloir ouvert et plus structuré (routes, parcellaires, distribution de l'habitat) de la plaine de l'Agout.

De Malacan à Tournemire, le massif du Sidobre se raccorde à la plaine castraise par une bande de coteaux boisés et de collines à argiles rouges à graviers (Belleserre, Lamouzié, Dulatges, Malacan).

Avec les retombées du plateau d'Anglès, les limites se matérialisent par une bande de lourdes collines, espace de transition entre les ambiances de plaine et de montagne. Au nord de Mazamet, le Thoré marque la rupture entre la plaine urbaine mazamétaine et les hauteurs du plateau d'Anglès.

Avec le causse, la limite est franche au contact du Thoré (falaise de Caucaillères) et très diffuse et estompée par l'habitat vers Lagarrigue.

La périurbanisation destructurée (mitage) de la plaine castraise laisse place à une trame bocagère organisée.

Depuis la plaine castraise largement ouverte, l'entrée dans la vallée encadrée par des versants plus marqués, surtout rive gauche, se fait par une zone de transition aux paysages urbains, périurbains et agricoles (Mazamet, Pont de l'Arn).

Vu depuis les plaines de Castres, les coteaux boisés (Cambounet, Sémalens) marquent clairement la transition avec le Lauragais.

Avec la montagne Noire, les limites sont très matquées. Le versant nord s'impose sans nuance par sa masse physique et ses sombres boisements. Seules les collines d'Escoussens forment un semblant de piémont montagnard.

LA PLAINE CASTRAISE	
Périurbanisation se superposant à l'ancienne organisation agricole, paysage complexe présentant différentes logiques spatiales; Le pavillonnaire se retrouve sur les collines étirées du Nord au Sud	Gestion de l'urbanisation et de l'agencement paysager
Ancien maillage tend à disparaître, noyé dans les nouvelles zones urbaines	Gestion forestière (haies) et maîtrise de l'urbanisation
Phénomène de ruptures paysagères liées à la présence de haies de clôtures exogènes en zone péri-urbaine (laurier palme, thuyat, cyprès, épicéa)	Intégration des haies d'ornement
Phénomènes de diffusion urbaine autour des axes majeurs : - en direction de Toulouse : bâtiments industriels et commerciaux - vers Brassac, Albi, Lavaur : mitage très diffus - les hameaux agricoles sont des points de fixation pour les micro-lotissements d'où une opposition de style et de façon d'habiter - vers Mazamet : urbanisation autour de Valdurenque et Lagarrigue	Gestion de l'urbanisation (ZA, ZI, mitage, lotissements...)
Les espaces agricoles restent des éléments visuellement forts : - les grandes cultures se dessinent dans la plaine - les collines du Nord sont moins spécialisées - la Butte de Saix est une enclave préservée de l'urbanisation (sauf partie Sud)	Gestion et développement agricole
La forêt, les pâtures et les petites cultures constituent son ambiance champêtre	Préservation de cette enclave
Quand le Thoré entre dans la plaine, on constate : - une certaine restructuration ou reconversion industrielle - un développement pavillonnaire relativement important...	Gestion et préservation des symboles industriels
Paysage en pleine mutation: les anciennes logiques spatiales disparaissent pour laisser place à de nouvelles dynamiques	Gestion de l'urbanisation
Cloisonnement de l'espace par les infrastructures routières (Hauts Rive, Navès)	Gestion des réseaux
Petit patrimoine architectural remarquable (pigeonniers, maisons de caractère)	Valorisation du patrimoine bâti
Valeur paysagère des bords de l'Agout et du Thoré, ripisylve et falaises	Revaloriser la présence du cours d'eau
Difficile intégration de l'affichage publicitaire (zones d'activités, entrées de villes)	Réduire fortement l'impact visuel des affichages publicitaires dans les entrées de ville
Intérêt des parcs et jardins	Favoriser la mise en valeur des parcs et jardins

dualité agriculture - urbanisme

dualité agriculture - industrie (station traitement du bois, usines...)



PAYSAGES DE PLAINES

la plaine du Sor





A l'origine, modeste ruisseau dévalant de la Montagne Noire, le Sor avec l'aide de ses affluents montagnards a déblayé une large plaine dans les terrains argilo-calcaires. Cet espace ouvert de Castres à Revel se présente comme une continuité avec le Sud-Ouest de la plaine castraise et constitue un couloir de circulation vers le Lauragais haut-garonnais.

L'appréhension de la plaine du Sor est relativement aisée. Ces surfaces largement aplanies sont encadrées par la Montagne Noire au Sud et par les collines du Lauragais au Nord d'où la plaine s'offre à tous les regards. Depuis les hauteurs (Désert de Saint Ferréol, Puylaurens), les panoramas et les points de vue permettent d'en avoir une vision générale. La plaine se présente comme **un espace très organisé où le parcellaire des champs soulignés de haies et les axes routiers forment les lignes directrices des paysages**. D'apparence rigoureusement plate, la plaine se révèle composée de modestes reliefs et ondulations qui modulent la linéarité des horizons.

Si la plaine se raccorde à la Montagne Noire par un glacis doux et régulier, le contact n'en est pas moins brutal avec le versant boisé. Sur cette surface orientée vers le Sor, les nombreux ruisseaux qui débouchent de la montagne ont lacéré perpendiculairement le glacis.

Hameaux et fermes se disséminent sur tout l'espace, les villages groupés sont rares, préférant s'installer au contact de la Montagne Noire. Au Nord, se raccordant aux collines du Lauragais, **l'alternance entre bancs de calcaire dur et strates argileuses tendres a dessiné une ligne de cuesta qui s'étage en plusieurs niveaux.** Elle marque l'amorce des

collines du Lauragais. **Dans la plaine, les ruisseaux venus de ce "talus" ont isolé de nombreuses buttes à proximité du ruisseau (les "Plos").** Ils sont autant de supports pour les villages et les hameaux (Blan, Lamothe, Lempaut, Poudis, Lescout...), pour les croix, antennes, pigeonniers, relais téléphoniques...

En aval de Soual jusqu'à Vielmur, à l'approche de sa confluence avec l'Agout, le Sor rabote le pied de collines du puylaurentais. Au débouché du ruisseau du Bernazobre, venu de Viviers les Montagnes, il laisse sur sa rive droite une large surface alluvionnaire. Sur ces espaces de grandes cultures, **l'exploitation de granulats et de galets** est toujours active. Là où elle a été abandonnée, elle a laissé de **multiples bassins artificiels**. La proximité de la nappe phréatique a donné naissance à des plans d'eau aujourd'hui recolonisés par la végétation aquatique. Ces petits lacs, aux eaux dormantes, reconvertis en réserves ornithologiques sont maintenant le royaume des hérons et autres oiseaux d'eau.

Dans ce relief aplani, le ruisseau du Sor sinue discrètement entre cultures et prairies. **Entre céréaliculture intensive et élevage bovin, la spécialisation n'est pas clairement affirmée.** Le grand parcellaire lié à la première est bien dessiné et très ouvert. Seules les parcelles de peupliers et les alignements forment des rideaux entravant partiellement les vues. Cette agriculture est surtout présente aux abords du Sor et sur toutes les pentes douces. Elle tend à se généraliser à l'approche des collines du lauragais. Les prairies se situent sur les espaces un peu plus pentus. La **trame de haies bocagères** souligne de manière presque continue le parcellaire, notamment au pied de la Montagne Noire. **La forêt est peu présente,**

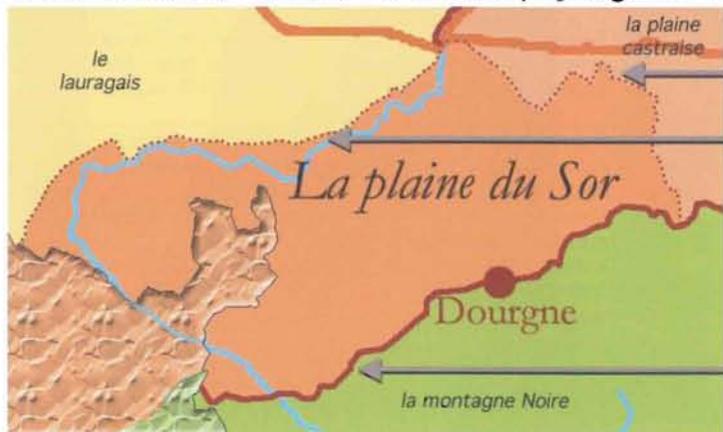
elle se restreint à des parcelles aux limites claires et de petite taille. Elle est souvent associée aux **nombreux châteaux et belles demeures** qui ponctuent la plaine.

Entre Castres et Revel, pas si loin de Toulouse, la plaine du Sor connaît une **croissance démographique soutenue** depuis une vingtaine d'années.

L'influence castraise avec la N126 en direction de Toulouse est particulièrement sensible jusqu'à Soual. Cet essor se retranscrit dans les paysages par le **développement pavillonnaire**. Cette pression se marque aussi par l'implantation de nouvelles constructions à proximité des hameaux au cœur des espaces agricoles. Sous l'influence de Revel mais aussi de Puylaurens, la **restauration du bâti traditionnel** se généralise.

Entre l'intensification des cultures et la conservation de la trame bocagère, entre la réappropriation du bâti traditionnel et la pression périurbaine, la plaine du Sor représente un espace aux enjeux multiples où les évolutions sont rapides. L'importance et le rôle croissant de l'axe Castres/Revel pourraient bien décupler le développement et engendrer la recomposition de ce territoire et de ses paysages encore influencés par l'agriculture.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



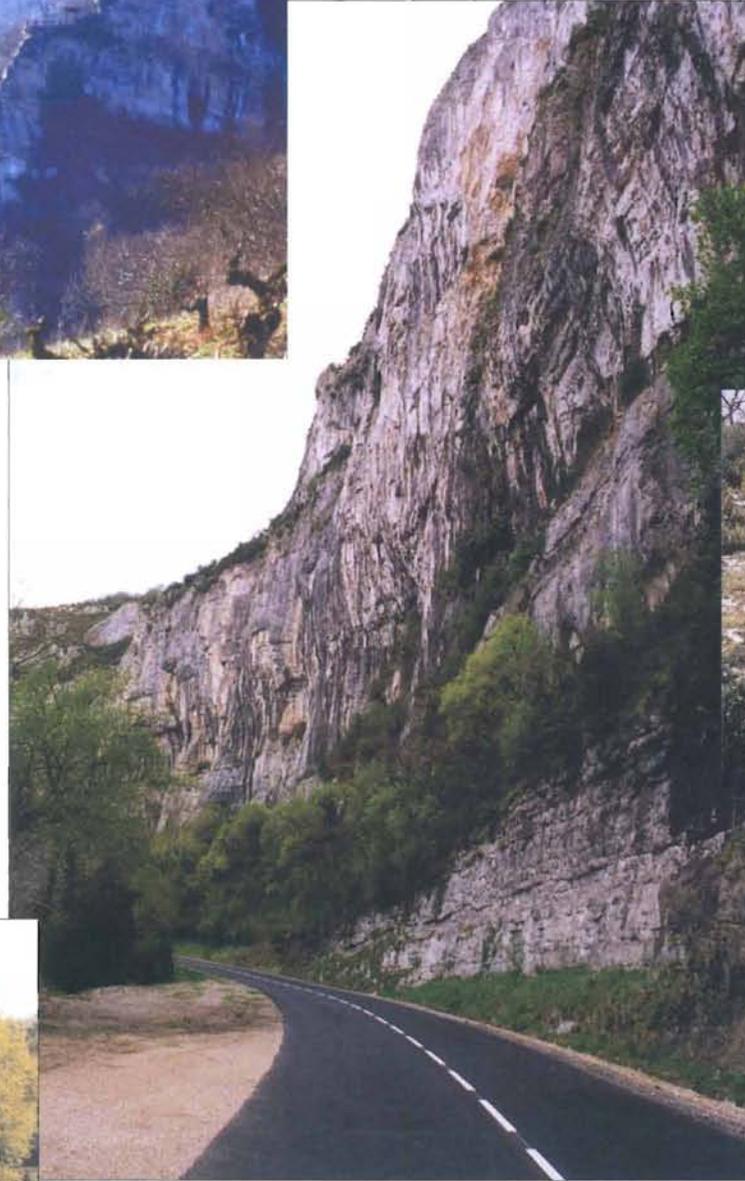
La zone de contact demeure relativement floue. La trame bocagère organisée laisse place progressivement au mitage de la plaine castraise.

Entre la plaine du Sor et les premières hauteurs du Lauragais et du Puylaurentais, les deux espaces fonctionnent dans une même logique visuelle. Par paliers successifs, les lignes de côtes qui marquent le passage entre plaine du Sor et Lauragais (Blan, Lescout, Lemput...) opèrent une transition progressive entre paysages bocagers de la plaine et les collines du Lauragais.

La limite se dessine clairement par la physionomie charpentée et boisée de la montagne Noire (un repère visuel fort du sud du Tarn).

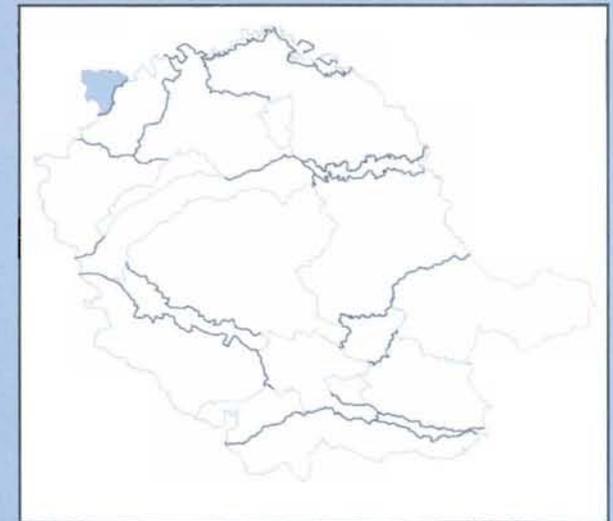


LA PLAINE DU SOR	
Espace relativement bien délimité, structuré par le parcellaire agricole et le réseau de voies de communication (axe Soual / Revel et réseau secondaire); présence de formes bocagères intéressantes	Préservation de cette organisation spatiale avec préservation des haies
Présence régulière de hameaux et fermes bien distribués sur l'ensemble de la plaine; les villages groupés sont rares ou sont installés au contact de la Montagne Noire	Gestion et préservation de cette organisation urbaine
Caractère paysager et naturel des anciennes exploitations de granulats (étangs, roselières)	Gestion des exploitations, réhabilitation des sites abandonnés
Assemblage de prairies et de parcelles de grandes cultures (polyculture élevage)	Gestion et préservation de l'agriculture
Vue très ouverte, seuls, les peupleraies ou les alignements entravent la vue; on les trouve surtout sur les bords du Sor et les terrains en pentes douces	Gestion de ces plantations
Présence de trame bocagère quasi continue au pied de la montagne Noire; qualité des paysages de piémont	Préservation ou replantation du bocage
Présence ponctuelle de bois et bosquets associés aux châteaux ou belles demeures; qualité architecturale du petit patrimoine bâti (Récurrence de l'association bâti / habillage végétal)	Gestion forestière Valorisation du patrimoine bâti
Phénomène périurbain particulièrement fort autour des bourgs et hameaux d'où un développement pavillonnaire important à proximité des hameaux agricoles	Gestion et préservation de l'urbanisation et de l'architecture
La restauration du bâti traditionnel se développe fortement	Réhabilitation du bâti ancien
Confrontation de certains enjeux :	Gestion du développement agricole
- conservation de la trame bocagère et progression de l'agriculture intensive	Gestion et préservation du bocage
- pression périurbaine et réappropriation du bâti traditionnel	Gestion urbaine et préservation de l'architecture
L'axe Castres-Revel prend une importance toujours croissante cela pourrait entraîner une forte recomposition du territoire et de ses paysages	Gestion et préservation du développement urbain
Valeur des perspectives et panoramas sur la frange des collines (frange nord-ouest des collines du Lauragais)	Valorisation des sites et points de vues
dualité agriculture-urbanisme	



PAYSAGES DE CAUSSES

les causses du Quercy





Au Nord-Ouest du Tarn, la terminaison méridionale des Causses du Quercy apporte de nouvelles ambiances dans la diversité des paysages tarnais. La chênaie pubescente couvre généreusement ces espaces tabulaires, malgré le recul de l'agriculture, quelques clairières subsistent grâce au maintien des élevages essentiellement ovins.

Les causses du Quercy se terminent au Sud de manière morcelée. On peut distinguer trois petits causses isolés par l'Aveyron et ses affluents :

- **Le causse d'Anglars** entre Penne et Saint-Antonin-Noble-Val qui retombe en hautes falaises sur la vallée de l'Aveyron ;
- **Le Frau de Penne et la forêt de Laguarrigue** au Nord de Penne s'étendent largement sur le Tarn-et-Garonne ;
- **Le causse de Magrou** au Sud de Penne se raccorde au massif de la Grésigne.

Sur ces surfaces calcaires, les paysages confèrent une identité forte et des ambiances caractéristiques de causses de par leur vocabulaire de **murets de pierres, de bergeries, de cazelles, de taillis de chênes...**

Partout, la **couverture forestière** est importante. Essentiellement **composée de chênes aux formes rabougries et tourmentées**, la forêt était autrefois pâturée par les moutons, laissant les sous-bois ouverts. L'abandon de ces pratiques liées à la **déprise agricole** et la création de **nombreuses réserves de chasse** ont engendré un **abandon progressif du taillis**. Grillagé et enfriché par la végétation basse de sous-bois, il est devenu complètement inextricable. Ce phénomène d'abandon, au-delà des risques d'incendie qu'il engendre, tend à gommer les éléments de l'identité du causse

(enfouissement des murets de pierres sous la masse végétale, perte des chemins et sentiers et cloisonnement de plus en plus sensible des espaces ouverts...).

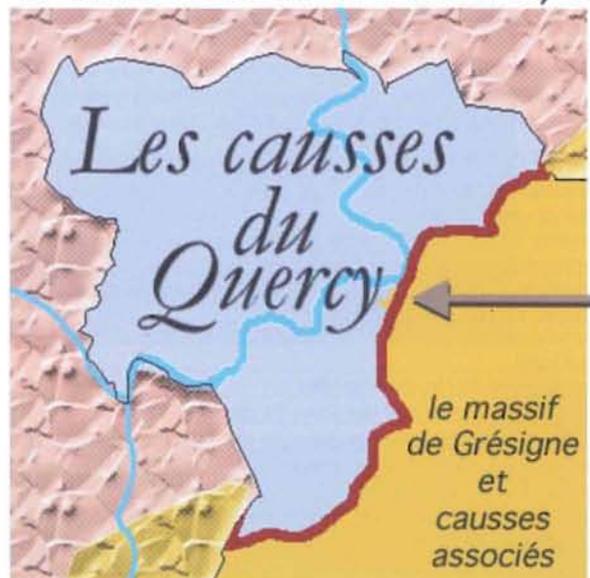
Le causse n'est cependant pas complètement abandonné. Bien que très dispersés et très peu denses, l'habitat et l'agriculture permettent la conservation de quelques ouvertures. **Organisé autour des fermes, structuré par les murets de pierre ou par des haies hautes de chênes, l'élevage ovin dégage de belles clairières de prairies.** Ces ouvertures révèlent la permanence de formes et de paysages typiquement caussenards. Isolées dans la couverture forestière, les clairières avec leurs ambiances champêtres constituent de véritables respirations contrastant avec les ambiances boisées souvent oppressantes. Entre ces paysages largement ouverts et la chênaie dense, s'intercalent des **espaces de transition marqués par l'enfrichement** et la recolonisation forestière avec son cortège de peuplements typiques des paysages caussenards (Buis, genévriers, genêts).

Dans le plateau calcaire, **l'Aveyron encaissée forme une séquence de gorges** entre Saint-Antonin-Noble-Val et Penne. En imprimant ainsi son cours dans les causses, la rivière offre des **paysages spectaculaires**. Dans le fond de la vallée, l'alignement des vergers, **la géométrie des petites cultures tranchent avec les versants abrupts** laissés à la végétation arbustive et à la friche.

L'implantation de Penne sur son piton rocheux constitue une originalité. Sur cette hauteur, le village donne à voir **des horizons qui dépassent largement la vallée et s'ouvrent sur les premières hauteurs boisées de la Grésigne.**

Les causses du Quercy, aux paysages typiques, sont au sein du Tarn des espaces peu mis en valeur. Atteint par la déprise et l'enfrichement presque total, le travail de l'homme sur son territoire tend à disparaître. A certains endroits, l'identité des lieux est encore fortement ressentie et encourage une forte mobilisation de la part des acteurs locaux pour reconquérir ce territoire et retrouver une nouvelle dimension paysagère.

D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



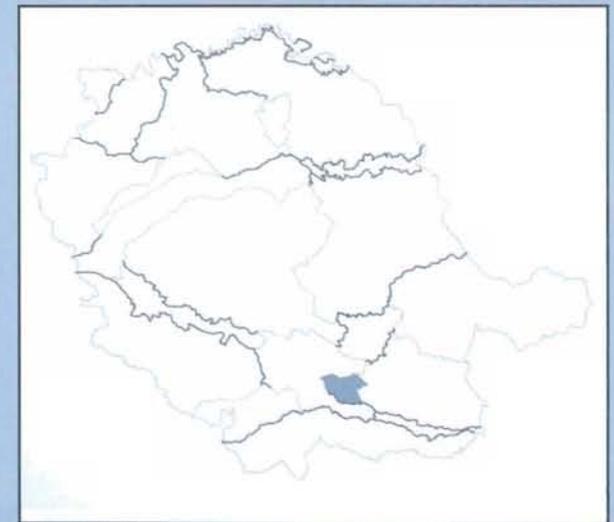
La limite avec le massif de la Grésigne se fait par la zone de terrefort de Penne marquée par des paysages agricoles et forestiers qui tranchent avec la chénaie pubescente des causses. Par ailleurs, l'incision de l'Aveyron et du ruisseau du Bombic individualise clairement le rebord des plateaux de Frau de Penne et du causse d'Anglars. Ces limites sont assez progressives car, par endroit, quelques contreforts calcaires, autour du dôme de la Grésigne, peuvent rappeler les paysages de causses.

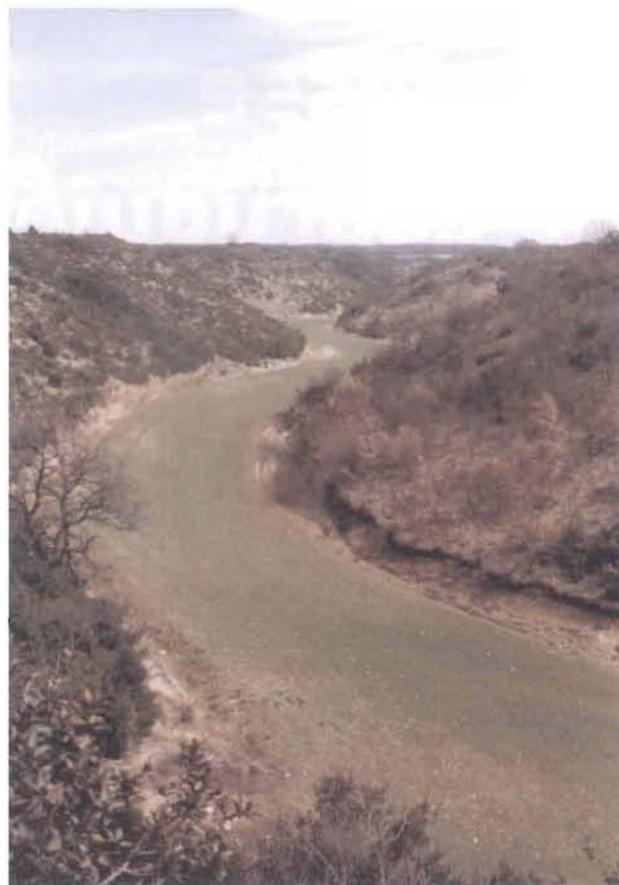


LES CAUSES DU QUERCY	
L'identité et les ambiances caussenardes se traduisent par un vocabulaire paysager particulier et caractéristique : le calcaire, corniches, chênaies, pelouses sèches, murets, cazelles ... Qualité naturelle et paysagère des clairières (assemblages pelouses, bois, bâti..) et successions de clairières. Richesse écologique constituée par plusieurs types de milieux naturels (pelouses, corniches, gorges, bois...)	Préservation de ces ambiances et de ces éléments identitaires
Chênaies pubescentes largement étendues	Préservation de cette caractéristique écologique
Phénomènes d'extension de friches, taillis et landes à buis et génévriers (déprise agricole). Comblement des espaces ouverts. Perte de lisibilité des éléments de bâti traditionnel (murets, cazelles..) sous le couvert végétal. <u>Destructuration du paysage traditionnel...</u>	Gestion forestière
Refermement du sous-bois car le pâturage n'est plus pratiqué (déprise agricole), <u>création de réserves de chasse</u>	Eviter la banalisation du milieu
Dégradation des sentiers secondaires, perte de l'accessibilité à l'espace (sous-bois)	Gestion et préservation des espaces ouverts, des sentiers et des chemins
Augmentation du risque d'incendies	Gestion des friches
Cloisonnement progressif des zones de clairières	Gestion des espaces de transition
Isolement de certains espaces (parcs de chasse)	Gestion des espaces de transition
Paysages typés des abords des gorges de l'Aveyron et de la Vère, sites événements paysagers - Penne	Valorisation des paysages sensibles
Caractère des fonds de vallée en fond de vallée (vergers, petites cultures en opposition avec les versants)	Préservation de cette agriculture, valorisation de cette opposition
Sensibilité paysagère des rebords de plateaux et des corniches	Préservation de l'équilibre de ces espaces sensibles
Typicité des architectures locales	Préservation de l'architecture
Qualité des architectures végétales (haies de buis)	Maintien et entretien de ces architectures végétales
dualité agriculture - forêt	

PAYSAGES DE CAUSSES

le causse de Labruguière





Le causse de Caucalières-Labruguière constitue un espace original au sein du Sud tarnais. Paysages épurés où la main de l'homme s'est faite discrète, le causse représente une enclave aux ambiances "naturelles" encore forte entre les agglomérations de Castres, Mazamet et Labruguière.

Le **plateau calcaire** offre une structure tabulaire régulière. La nature de la roche et de la végétation sont des éléments fondamentaux dans la construction de ce paysage. Le calcaire sous-jacent est partout présent (affleurements, clapas, corniches...). Sa couleur blanche éclatante imprime des tons chauds et lumineux. Les **pelouses sèches pâturées par les moutons, ponctuées de bosquets de buis et de genévriers ainsi que de chênes verts**, rappellent les atmosphères méditerranéennes. L'**élevage ovin extensif** est la principale forme agricole sur le causse donnant aux paysages une grande pureté et une grande simplicité. Les cultures et les labours sont relativement rares (les sols sont maigres et de faibles profondeurs). Le tracé des vallées aux versants marqués entaille sèchement le plateau. **Les labours sont plus présents dans les fonds de vallée où les sols sont plus fertiles.** Une ambiance verdoyante se dégage contrastant avec l'aspect steppique du plateau.

Les vues portent toujours loin et dépassent les limites du causse (perspectives vers la Montagne Noire, le plateau d'Anglès, ouverture sur la vallée du Thoré). La sensation de liberté domine. Les **grands espaces ouverts du plateau**, le souffle fréquent du vent, la profondeur des vues, l'**absence d'une trame parcellaire clairement dessinée** par des clôtures concourent à exalter ce sentiment.

Cette première description, un peu idyllique,

présente néanmoins un caractère partiel. Elle ne correspond pas à la première impression que l'on peut avoir depuis la N112. Le secteur occidental, ouvert et dégagé, répond bien à cette présentation. Cependant le causse est partagé par un vaste camp militaire et les ambiances à l'Est sont complètement différentes. En effet, **le secteur oriental perd son aspect steppique et ouvert. Les sombres forêts de pins noirs sont très présentes.** La pression ovine moins importante et l'abandon des parcours contribuent à l'enfrichement. Ces **signes de déprise** rendent le paysage moins lisible et moins attrayant. Le relief plus découpé par le réseau hydrographique contribue à la perte de la structure tabulaire caractéristique du causse. Cette topographie perturbée est constituée par une série de buttes qui offrent d'intéressants panoramas sur le causse et ses environs (butte d'Augmontel).

C'est sur cette partie du causse que la **pression urbaine** qui se structure le long de la route nationale est la plus sensible. Elle se cristallise particulièrement sur les communes de Valdurenque et de Lagarrigue et se retranscrit par un **développement pavillonnaire** sur le causse, sous forme de lotissements. Sur la commune de Payrin-Augmontel, les contreforts du causse depuis la vallée du Thoré connaissent un mitage sensible.

Les paysages du causse portent aussi l'empreinte de nombreuses activités de nature très différentes qui sont implantées souvent de manière artificielle. **Situé entre trois agglomérations (Castres, Mazamet et Labruguière), il est soumis à de nombreux enjeux de développement économique** avec de multiples répercussions sur le paysage. L'urbanisation castraise au Nord a largement débordé sur le causse avec le **quartier pavillonnaire** de Lameilhé. La construction de la

future rocade, l'implantation de l'aéroport, la zone d'activité de Labruguière, la multiplication des activités de loisirs sont autant d'infrastructures qui risquent à long terme de banaliser ce paysage si caractéristique du causse.

Les différents usages rencontrés sur cet espace, souvent difficilement conciliables avec les qualités naturelles du causse, constituent l'enjeu majeur pour l'avenir des paysages, à court terme. Il ne doit plus être considéré comme un obstacle ou un secteur marginal qui serait le réceptacle de tous les équipements et infrastructures consommatrices d'espace.

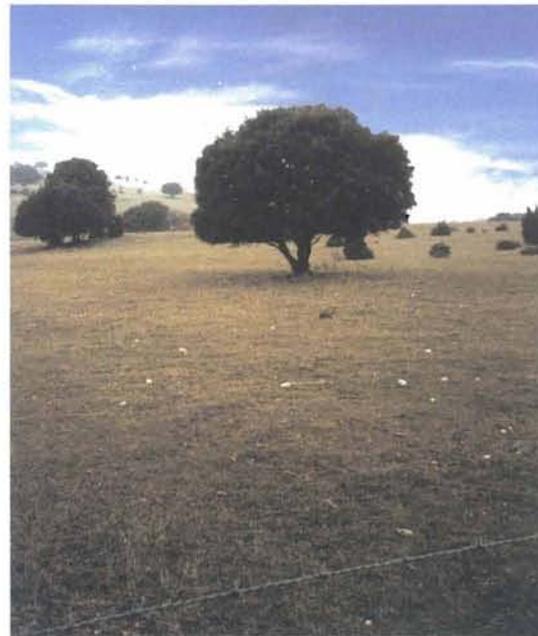
D'une entité à l'autre, les limites paysagères...



Plus à l'ouest, progressivement les parcelles de pelouses sèches se fondent dans les cultures de la plaine mais vers Lagarrigue la limite physique du causse se retrouve noyée dans le quartier pavillonnaire de Castres. La limite se matérialise alors comme le passage entre paysage urbain et paysage rural

Avec le plateau d'Anglès, les limites sont assez progressives. Elles se marquent par une série de lourdes collines, terminaison du plateau et de buttes témoin qui annoncent le causse.

Les limites avec la plaine castraise sont changeantes. Au sud (Payrin, Caucalière), le causse s'individualise physiquement par les corniches et surplombs calcaires qui marquent la rupture au contact du Thoré.



LE CAUSSE DE LABRUGUIERE	
Paysage fortement typé au cœur de l'agglomération Castres - Mazamet. Forte prégnance des caractères caussenards (pelouses, landes à genévrier et buis, peuplements de chênes verts) paysages steppiques associés aux pinèdes.	Préservation de ce milieu sensible (prépondérance des activités agricoles et de leurs modes de gestion)
La nature de la roche et de la végétation: éléments fondamentaux associés à des formes caractéristiques (plateaux, vallées sèches, corniches)	
Le calcaire est très présent : affleurements, falaises, sols caillouteux	Valorisation de ce paysage caussenard et de ses éléments identitaires
L'élevage ovin extensif est la principale forme agricole associée aux fermes équestres, ils permettent de maintenir le causse ouvert	Préservation de l'élevage
Quelques cultures et labours sur plateau et fonds de vallée	Maintien de l'activité agricole; préservation de ces espaces particuliers
Caractère des fonds de vallées plus fertile (contraste avec plateau)	
Valeur des larges perspectives et vues panoramiques sur montagne Noire et monts de Laçaune - Sidobre	Conservation de ces vues panoramiques
Secteur sud largement ouvert, secteur nord marqué par les phénomènes de comblement végétal (buis, pinèdes, friche) camp militaire caractérisé par les pinèdes et des zones de clairières et corridors de clairières à pelouses sèches et peuplements de buis sur corniches	Préservation de la qualité de certains paysages en site militaire
Pression urbaine forte (Valdurenque et Lagarrigue, Payrin)	Gestion du développement urbain
Développement pavillonnaire, lotissements et mitage (Payrin-Augmontel)	Gestion du développement sur zone sensible, conservation des caractères du causse (éléments de typicité et agencement des éléments)
Développement de zones d'activités	Maîtrise de l'implantation d'activités
Multiplicité des formes d'usage de loisirs (promenade, VTT, motos, accès anarchique des véhicules (nuisible au caractère sauvage et pittoresque et aux milieux naturels fragiles	Maîtrise des usages (cohérence et compatibilité avec pratiques locales) organisation de l'accès au site, sensibilisation du public restructuration du réseau de voies de cheminement
Qualité des architectures végétales (haies de buis)	Maintien et entretien de ces architectures végétales
Sensibilité du site aux implantations (type antennes, relais radio) notamment sur corniche sud	Préservation et gestion de ce milieu sensible
Intérêt du site de Caucalière (rivière, falaise, village)	

dualité urbanisme - nature